



# **25 ANS DE MÉDIATION SCOLAIRE EN VALAIS**

# **25 JAHRE SCHULISCHE MEDIATION IM KANTON WALLIS**

**19 mai 2010 / 19. Mai 2010**

**SERVICE CANT. DE LA JEUNESSE**  
Centre pour le développement  
et la thérapie  
de l'enfant et de l'adolescent

**KANT. DIENSTSTELLE FÜR DIE  
JUGEND**  
Zentrum für Entwicklung und  
des Kindes und Jugendlichen

Département de l'éducation, de la culture et du sport  
VALAIS  
Departement für Erziehung, Kultur und Sport  
WALLIS

**GROUPE ACTION MÉDIATEURS (GAM)  
KANTONALE KOMMISSION FÜR DIE SCHULISCHE MEDIATION (KSM)**

**Président /  
Präsident:**

**Schnyder Walter**, chef du Service cantonal de la jeunesse / Chef der Kantonalen Dienststelle für die Jugend

**Membres  
Mitglieder:**

**Jullier Charlotte**, médiatrice / Mediatorin

**Suard Patrick**, Ligue valaisanne contre les toxicomanies  
Walliser Liga gegen die Suchtgefahren

**Clemenz Rahel**, responsable de la formation des médiateurs dans le Haut-Valais, psychologue dans le Centre de Brigue du CDTEA / Verantwortliche der Aus- und Fortbildung, sowie der Supervision der schulischen Mediatoren im Oberwallis

**Michellod Dominique**, responsable de la formation des médiateurs dans le Valais Romand, psychologue et psychothérapeute au Centre de Monthey du CDTEA / Verantwortliche der Aus- und Fortbildung, sowie der Supervision der schulischen Mediatoren im Unterwallis, Psychologin und Psychotherapeutin bei der Regionalstelle Monthey des ZET

**Grandjean Alain**, directeur du Cycle d'orientation de St-Maurice / Schuldirektor, St-Maurice

**Jäger-Furrer Sara**, représentante des écoles de parents / Vertreterin Schule und Elternhaus

**Lavanchy Xavier**, juge au Tribunal des mineurs / Richter beim Jugendgericht

**Pottier Claude**, chef du Service de la formation professionnelle / Chef der Dienststelle für Berufsbildung

**Reuse Marie-Josée**, représentante de la Fédération des associations de parents d'élèves du Valais / Vertreterin des Dachverbandes der Walliser Elternvereinigungen

**Tissonnier Danièle**, collaboratrice scientifique au Service de l'enseignement / Wissenschaftliche Mitarbeiterin der Dienststelle für Unterrichtswesen.

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>Page</b>
<b>1. Ouverture de la séance</b>	
M. Walter Schnyder, président de la commission cantonale de la médiation scolaire	4-5
<b>2. Renforcer les compétences de l'école</b>	
M. Jean-François Dorsaz, ancien responsable de la formation des médiateurs et responsable du centre régional du CDTEA à Sierre	6-9
<b>3. Bilan du praticien</b>	
Mme Marina Studer, ancienne médiatrice scolaire du CO de St. Niklaus	10-14
<b>4. La médiation scolaire: quel bilan pour le centre scolaire</b>	
M. Alain Grandjean, directeur du CO du Collège de la Tuilerie à St-Maurice	15-19
<b>5. La médiation scolaire: une réponse pour les élèves présentant des problématiques comportementales</b>	
M. Marcel Blumenthal, inspecteur scolaire à Viège	20-23
<b>6. La médiation scolaire: outil de prévention, seuil bas, haut rendement</b>	
M. Jean Zermatten, directeur de l'Institut international des droits de l'enfant à Sion	24-29
<b>7. Messages et remerciements aux pionniers de la médiation scolaire en Valais</b>	
M. le Conseiller d'Etat Claude Roch, Chef du DECS	30-32
<b>8. Annexes</b>	
8.1 Lettre d'invitation de M. Claude Roch	33
8.2 Programme des 25 ans de la médiation scolaire	34-37
8.3 Courrier de l'association des médiateurs du Haut Valais	39-39
8.4 Article du Walliser Bote	40
8.5 Article du Résonances	41
Complément	42

<b>INHALTSVERZEICHNIS</b>	<b>Seite</b>
<b>1. Eröffnung der Veranstaltung</b>	
Walter Schnyder, Präsident der kantonalen Kommission für schulische Mediation.	4-5
<b>2. Stärkung der Kompetenzen der Schule</b>	
Jean François Dorsaz, ehemaliger Verantwortlicher der Mediatorenausbildung und Leiter der Regionalstelle des ZET Siders	6-9
<b>3. Schulische Mediation in der Praxis: eine Bilanz</b>	
Marina Studer, ehemalige schulische Mediatorin, OS St. Niklaus	10-14
<b>4. Schulische Mediation: Bilanz aus der Sicht des Schulzentrums</b>	
Alain Grandjean, Direktor der OS des "Collège de la Tuilerie" in St. Maurice	15-19
<b>5. Die schulische Mediation: eine wirksame Hilfe für SchülerInnen mit Verhaltensproblemen</b>	
Marcel Blumenthal, Schulinspektor	20-23
<b>6. Die schulische Mediation: Leicht und schnell erreichbare präventive Hilfe mit hohem Leistungsausweis</b>	
Jean Zermatten, Direktor des Internationalen Instituts für Kinderrechte, Sitten	24-29
<b>7. Botschaft und Dank an die Pioniere der schulischen Mediation im Kanton Wallis</b>	
Staatsrat Claude Roch, Vorsteher des Departements für Erziehung, Kultur und Sport.	30-32
<b>8. Anhang</b>	
8.1 Einladung von Herrn Claude Roch	33
8.2 Programm 25 Jahre Schulische Mediation	34-37
8.3 Briefe des Vereins schulen Mediatoren Oberwallis	38-39
8.4 Bericht aus dem Walliser Bote	40
8.5 Artikel aus dem Zeitschrift "Résonances"	41
Ergänzung	42

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

**Intervention de Walter Schnyder, Chef du Service cantonal de la jeunesse et président de la Commission cantonale de la médiation scolaire.**



**Einleitende Worte von Walter Schnyder, Chef der Dienststelle für die Jugend und Präsident der kantonalen Kommission für schulische Mediation.**

---

25 ans de médiation scolaire dans tous les CO, dans toutes les écoles de commerce et les écoles professionnelles et dans tous les collèges de notre canton représentent un événement particulier qui mérite que nous nous y arrêtions pour faire un bilan et proposer quelques perspectives.

Lorsque nous avons introduit la médiation scolaire en Valais, nous l'avons présentée comme un instrument multiaxial basé sur les quatre axes suivants:

- L'aide individuelle aux élèves pour des problèmes complexes;
- L'orientation de l'élève consultant dans les différents réseaux de l'aide spécialisée;
- La médiation entre différentes parties impliquées dans l'école (groupes, nationalités, professeurs...);
- La promotion de la santé en collaboration avec les intervenants de la santé.

Ich habe mir erlaubt rückblickend nochmals die 4 Grundpfeiler der schulischen Mediation, wie wir diese in den 80er und 90er Jahren definierten, hinzuweisen. Dem schulischen Mediator und der schulischen Mediatorin oblagen von Anfang an Aufgaben auf verschiedenen Achsen. Diese Aufgaben machten ihn zu einem wichtigen Akteur seines Schulzentrums. Dies nicht allein für die Schülerinnen und Schüler, sondern ebenfalls für die Schuldirektion und seine Berufskolleginnen und Kollegen.

Dans son travail de recherche "Les attentes des élèves par rapport aux médiateurs scolaires", l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne a défini les objectifs de la médiation scolaire en Valais de la manière suivante :

- en accord avec le directeur, contribuer à la responsabilisation de tous les acteurs de l'école en ce qui concerne les problèmes de détresse, de solitude, de violence, etc. qui surviennent dans l'établissement, notamment en favorisant un climat de solidarité et de convivialité;
- Constituer pour toutes les personnes de l'école une ressource en réserve pour les situations où la communication est dans l'impasse (écoute, conseil, mis en relation, etc.)
- Etre la personne de contact pour les professionnels de l'aide spécialisée et de la protection de l'enfant extérieurs à l'école.

Unter der Leitung von Professor Michaud hat 1998 das schweizerische Institut für sozial und präventiv Medizin einen interessanten Beitrag über die schulische Mediation im Kanton Wallis verfasst und vorgeschlagen, dass der schulische Mediator zusätzlich zu seinen Arbeiten mit ratsuchenden Schülern vermehrt zu einer präventiven Ressource für sein Schulzentrum werde.

Les chercheurs et les praticiens du domaine de la médiation scolaire ont partagé, avec les responsables de l'école, l'approche qui a été définie en 1998 par une équipe interdisciplinaire dans le cadre de l'université d'été à Jongny.

Lors de cette rencontre, il a été postulé que:

- la réponse aux difficultés psychologiques et de comportement de jeunes dans le cadre scolaire ne pouvait résider dans la multiplication des spécialistes dans l'école.
- la réponse doit être systémique, c'est-à-dire concerner le fonctionnement global d'un établissement.
- il s'agit de considérer l'établissement scolaire comme un système humain inséré dans un environnement, un système qui a son identité propre, ses valeurs propres, ses objectifs spécifiques et ses règles de fonctionnement.

Les buts généraux étant que chacun s'y sente bien, qu'il soit fier d'en faire partie, qu'il ait le sentiment que dans ce lieu-là il est quelqu'un qui compte pour tous les autres.



Sierre, 1946

André et Charles Kern, *Médiathèque Valais – Martigny*

Aujourd'hui, 12 ans après la session de l'université d'été à Joigny, nous sommes confrontés à des réalités nouvelles.

Ein wichtiger Moment in der Entwicklung der schulischen Mediation war das Seminar an der Sommeruniversität von Jogny. Hier wurde die schulische Mediation aus einer systemischen Sichtweise definiert.

Les différentes interventions de ce soir vont nous donner des premières réponses qui peuvent être la semence permettant peut être de faire naître un concept renouvelé de la médiation scolaire dans notre canton.

Heute Abend werden verschiedene Fachpersonen ihre Bilanz und ihre Perspektiven zur schulischen Mediation mitteilen. Ich bin zutiefst überzeugt, dass der Ansatz schulische Mediation ein wichtiger Ansatz ist, der jedoch regelmässig hinterfragt werden muss, der neue Bedürfnisse der Schule antizipieren muss und der letzten Endes im Dienste der Kinder und der Schule steht. Damit werde ich einem verdienten Akteur der schulischen Mediation das Wort erteilen. JF Dorsaz, Leiter der Regionalstelle von Siders und langjähriger Verantwortlicher für die Grundausbildung, die Supervision und die Fortbildung der schulischen Mediatoren im Unterwallis, wird uns seine Sichtweise mitteilen wie die schulische Mediation die Kompetenzen der Schule stärken.

## 2. RENFORCER LES COMPETENCES DE L'ÉCOLE

**Intervention de Jean François Dorsaz, ancien responsable de la formation des médiateurs et responsable du centre régional du CDTEA à Sierre**



Il y a de cela quelques années, avant l'époque des barrages et du chemin de fer, avant même l'école obligatoire, un paysan d'un petit village valaisan devait chaque jour se rendre vers un bassin, à environ 150 mètres de sa maison et de son écurie pour chercher l'eau nécessaire au fonctionnement de sa maisonnée. Pour cela, il s'était confectionné, avec une branche de mélèze, une sorte de support qu'il plaçait sur ses larges épaules et auquel il suspendait un seillon à chacune des extrémités.



Chalais , vers 1924

Jean Simonnot, *Médiathèque Valais - Martigny*

Au fil des jours et des saisons, une des seilles, s'étant bien détériorée, ne parvenait plus bien à conserver toute son eau, de telle sorte, que lorsque ce drôle d'attelage parvenait à destination, cette pauvre seille n'avait plus que les  $\frac{3}{4}$  de son contenu. Ce qui fut bien vite repéré par la seille qui pendait de l'autre côté; celle-ci lui en fit la remarque, en insistant sur le fait qu'elle était devenue bien inutile. Bien pire, elle s'adressa au paysan pour lui suggérer de se débarrasser de ce "machin" qui avait perdu toute son utilité. Notre paysan regarda les deux seilles avec étonnement, et leur tint ce petit discours : "Cela fait bien longtemps que je me suis aperçu que ma petite seille de gauche avait un problème. J'ai réfléchi... Puis... Avez-vous remarqué que le chemin qui mène de ma maison au bassin est bordé de fleurs magnifiques, sur le côté du bas : des tournesols, des jonquilles, des roses... je les ai plantées ce printemps, et chaque fois que je revenais du bassin, ma petite seille, en se vidant petit à petit de son eau, s'est chargée d'arroser ces graines... et voilà le résultat..."

Par son attitude, ce paysan, au lieu de stigmatiser une faiblesse, avait réussi à la transformer en ressource.

Une prémisse de médiation.

En janvier 2005 démarrait en Valais le projet pilote de la médiation scolaire. Ce projet correspondait au besoin ressenti par l'école de se doter d'une ressource supplémentaire pour venir en aide aux jeunes en crise ou en difficulté, leur faire découvrir leurs ressources et les utiliser.

Personnellement, j'ai eu le devoir et le plaisir d'accompagner ce projet depuis ses premiers pas et jusqu'à l'heure actuelle, le temps de l'enthousiasme de la jeunesse allié à la maturité de l'adulte. Dans un premier temps, j'ai été appelé pour animer des séances de supervision, auprès des médiateurs des premières volées de formation. Avec le groupe des superviseurs, nous avons organisé également les journées annuelles de formation.

En 1999, j'ai repris, après M. Maurice Nanchen, la responsabilité de la formation. C'est ainsi que j'ai piloté de la 8ème à la 12ème volée de formation en pouvant compter sur la précieuse collaboration de quelques psychologues du CDTEA, d'abord Mme Eliane Kuhfuss, puis Mmes Dominique Michellod et Béatrice Putallaz. J'ai donc vu grandir la médiation scolaire en participant à sa construction et à son développement avec plaisir et motivation.

Très brièvement, j'aimerais passer en revue les différents temps forts qui ont ponctué cette éclosion.

### **La formation de base**

Elle s'articule autour de trois axes dans le but de donner aux médiateurs certaines compétences particulières:

Au niveau du climat d'un établissement

- Connaissance du fonctionnement d'un système humain, de ses principaux dysfonctionnements et des problématiques qui peuvent se rencontrer.
- Connaissance des concepts de communication, de hiérarchie, d'autonomie, de gestion des conflits, de coopération.

Au niveau de l'écoute et du conseil

- Connaissance du fonctionnement d'un adolescent, d'une famille.
- Connaissance des principaux troubles rencontrés à l'adolescence, des principales pathologies.
- Savoir conduire un entretien d'aide et susciter les ressources personnelles d'un jeune et celles de son entourage.

Au niveau des contacts avec les professionnels

- Connaissance des différents organismes d'aide et de prévention. Apprendre à construire une relation avec ces organismes: Centres d'aide et de prévention de la LVT, Tribunal de mineurs, Délégué à la jeunesse, CDTEA, OPE, centres SIPE, association pour la prévention du suicide "Parspas".

## **La formation continue**

En 2009, la journée de formation s'est déroulée un vendredi soir et un samedi matin, avec pour thème: Le climat d'école; la culture d'établissement.

Auparavant nous avons traité des thèmes comme: la problématique du suicide chez les jeunes, la santé des enseignants et le burn out; la résilience ou la capacité de rebondir dans la vie; la problématique des jeunes migrants; la gestion du stress; la thématique de la violence; les valeurs qui guident les pas de nos jeunes actuels; les nouvelles formes familiales, etc.

## **Les supervisions**

Ces supervisions, obligatoires durant la troisième année de formation deviennent facultatives par la suite. Elles consistent en analyses et réflexions sur des situations concrètes rencontrées par les participants et ont pour but d'élaborer des stratégies adéquates d'intervention. Elles sont importantes dans le sens où elles permettent de faire le lien entre les idées apprises et la réalité du terrain.

## **Les rapports annuels**

Pendant plusieurs années, j'ai eu la tâche assez fastidieuse, mais très enrichissante, d'élaborer le rapport cantonal sur la base des rapports établis par chaque médiateur au sein de son établissement. Ces rapports reflètent assez fidèlement les principales problématiques pour lesquelles des jeunes font appel aux médiateurs, les réponses apportées, ainsi que les activités de prévention ou de promotion de la santé auxquelles participent les médiateurs.

Il est intéressant de relever que beaucoup de médiateurs sont confrontés à des situations lourdes, complexes et difficiles vécues par certains jeunes: problèmes de violence entre élèves sous toutes ses formes (mobbing, bouc émissaire, humiliation); situations familiales difficiles et douloureuses (conflits familiaux, séparations mal gérées, conflits de loyauté, familles étrangères avec des règles différentes); difficultés personnelles (humeur dépressive, manque de confiance en soi, anxiété, manque de motivation, idées suicidaires, envies de fugue, problèmes d'anorexie, perte d'un être cher, maladie d'un proche...); difficultés relationnelles (isolement, mise à l'écart, ruptures amoureuses...)

Face à ces situations douloureuses, les médiateurs ne ménagent ni leur temps, ni leur disponibilité dans des entretiens avec des élèves, avec certains parents, avec des collègues enseignants ou avec des spécialistes externes, pour aider ces jeunes à trouver leurs solutions. Beaucoup de médiateurs rencontrent un nombre important d'élèves au cours d'une année scolaire et certaines situations réclament un investissement intensif.

D'autre part, nous sommes chaque fois admiratifs devant les efforts que font la plupart des établissements scolaires pour développer un certain climat d'école, à travers des activités de prévention ou de promotion de la santé. Les thèmes suivants sont souvent travaillés: vie en communauté, tolérance et respect, sensibilisation à la gestion des conflits, médiation par les pairs, interculturalité et racisme; gestion du stress et bien-être, etc...

Beaucoup de travail également autour de certains thèmes chauds pour les élèves: dépendances (alcool, cannabis, cyberdépendance...) troubles alimentaires, violence et phénomènes de bandes; éducation sexuelle et prévention des maladies sexuelles; gestion des risques....

Parfois, un travail de fond est nécessaire pour amener un jeune à oser se rendre chez un spécialiste.



Martigny, Sainte-Jeanne-Antide, 1950

Oscar Darbellay, *Médiathèque Valais - Martigny*

### **Les perspectives d'avenir**

Après 25 ans d'existence, la médiation scolaire est bien implantée dans tous les établissements scolaires du deuxième degré de notre canton. Elle est bien utilisée, à la satisfaction de la plupart des usagers. Beaucoup d'élèves ont recours à cette aide de proximité et entrent dans une relation de confiance.

Je pense que l'école a bien relevé le défi de départ qui envisageait d'accorder une fonction de médiateur à certains enseignants, tout en évitant que cela n'aboutisse à une déresponsabilisation des autres enseignants envers les problématiques qui pouvaient venir ébranler l'équilibre de certains jeunes. Un grand chemin a été parcouru, mais il reste à bien maintenir le cap avec les nouveaux défis qui se posent et de poursuivre de manière encore plus intensive dans le sens du développement d'une culture de la médiation, en passant notamment par le renforcement de la notion de climat d'école. Il est actuellement reconnu que dans une école où il fait bon vivre, dans laquelle on ne laisse pas le climat se détériorer, les problématiques s'envenimer, les élèves apprennent mieux et se développent mieux.

Vous avez certainement déjà entendu parler du Samovar. Dans la tradition russe, il s'agit d'une sorte de théière auto cuisante qui sert à maintenir en permanence une certaine chaleur idéale pour qu'un thé soit le plus agréable possible à déguster, en laissant ressortir toute la richesse de ses arômes. Pour qu'elle puisse continuer de chauffer et de perdurer, la médiation doit aussi, sur le modèle du samovar être entretenue à la bonne température pour qu'elle puisse développer tous ses bienfaits. Et cela, c'est le rôle non seulement des médiateurs, mais aussi de tous les acteurs de l'école, quel que soit leur niveau hiérarchique, qui souhaitent maintenir efficient ce maillon important dans la chaîne des ressources à disposition de l'école...

Et notre brave paysan du départ de conserver précieusement sa vision du monde centrée sur les ressources.

### **3. SCHULISCHE MEDIATION IN DER PRAXIS : EINE BILANZ**

**Einleitende Worte von Marina Studer, ehemalige schulische Mediatorin, OS St. Niklaus.**



---

Sehr geehrte Herren Staatsräte  
Herr Dienstchef der Dienststelle für die Jugend  
Werte Damen und Herren der kantonalen Kommission für die schulische Mediation  
Werte Vertreter der Walliser Schulen  
Liebe Kolleginnen und Kollegen

Ich habe die angenehme Aufgabe erhalten, hier heute zum 25. Geburtstag der schulischen Mediation einige Gedanken, Erlebnisse und Überlegungen "Zum Mediator werden und Mediator sein" zu äussern.

Meine Überlegungen gründen in meiner Ausbildung zur Mediatorin, meiner Tätigkeit in diesem Amt an der OS St. Niklaus aber auch in der Tätigkeit als Mitglied der Steuergruppe im Oberwallis und der Mitgliedschaft in der Kantonalen Kommission für die schulische Mediation.

#### **Ausbildung zur schulischen Mediatorin**

Die Ausbildung zur schulischen Mediatorin dauert 3 Jahre, ist eine berufsbegleitende Ausbildung und kann von Lehrpersonen in Angriff genommen werden, die von der jeweiligen Schule für das Amt des Mediators, der Mediatorin als geeignet angesehen werden. Die Lehrperson sollte, wenn sie erfolgreich arbeiten will, einige Jahre Schulerfahrung haben, im Lehrerteam gut verankert und belastbar sein.

In den ersten beiden Ausbildungsjahren wird das theoretische Wissen angeeignet, wie zum Beispiel:

- Die Aufgaben und die Arbeit als MediatorIn
- Das Jugendalter
- Suchtverhalten bei Jugendlichen
- Gefahren aus dem Internet
- Besondere psychische Probleme im Jugendalter von der Depression bis zur Suizidalität
- Umgang mit Gefährdungen von Kindern und Jugendlichen, Meldepflicht-Melderecht.

Ein wichtiger und mit der Ausbildungsdauer auch zunehmender Teil ist das Sammeln von praktischen Erfahrungen in Übungssituationen oder an konkreten Fällen.

- Beratungsgespräche und Konfliktgespräche werden geübt und analysiert
- Fallbeispiele werden durchgespielt, besprochen und reflektiert.

Nicht zu unterschätzen ist auch das Vorstellen von bereits installierten Präventionsprojekten in einzelnen OS-Zentren.

- Für all diese Veranstaltungen werden Fachleute beigezogen: vom ausgebildeten und erfahrenen Mediator bis zur Jugendrichterin, PsychologInnen vom ZET, vom PZO aber auch ausserkantonale PsychologInnen mit Erfahrungen in Spezialgebieten, nicht zu vergessen, SuchtberaterInnen und PolizeibeamtInnen.

Im dritten Jahr treffen sich die Auszubildenden, die nun zum Teil bereits das Amt des/der MediatorIn ausüben, zu Supervisionssitzungen. Diese Supervisionen werden von einem/einer PsychologIn in Zusammenarbeit mit einem/einer erfahrenen MediatorIn geleitet. Hier steht das Besprechen von konkreten Fällen im Mittelpunkt, aber auch theoretisches Wissen wird am Einzelfall aufgearbeitet und erweitert.

### **Was bringt diese langdauernde und fundierte Ausbildung?**

Als Lehrperson hat man zwar täglich mit Jugendlichen zu tun, die Beratungsarbeit unterscheidet sich aber doch wesentlich von der Lehrtätigkeit. Darum ist eine fundierte theoretische und praxisnahe Ausbildung von grosser Wichtigkeit.

Ganz wichtig ist das Kennenlernen der verschiedenen Fachleute während der Ausbildung. Sie stellen nachher ein Helfernetz dar, auf das man zurückgreifen kann, wenn man als Mediatorin in einem konkreten Fall nicht mehr weiter kommt.

Die Kolleginnen und Kollegen einer Ausbildungsgruppe stellen durch die gemeinsam erlebte Zeit, die gemeinsamen Erfahrungen während der Ausbildung und durch ihre Erfahrungen in den eigenen Zentren eine wertvolle Hilfsquelle dar, die in schwierigen Fällen und in den Supervisionen angezapft werden kann.

Mit den Supervisorinnen und Supervisoren bleibt man während der gesamten aktiven Tätigkeit verbunden. Sie sind die Personen, die den tätigen Mediator nie in der Tinte sitzen lassen, geben fachliche Tipps, helfen und coachen, wenn es wieder mal in einem Fall brenzlich wird.



Saastal, 1905

Pierre Odier, *Médiathèque Valais - Martigny*

## Die Arbeit als Mediatorin

An Elternabenden, im Informationsblatt zu Beginn des Schuljahres und durch sich Vorstellen in den verschiedenen Klassen muss die Mediatorin auf ihr Angebot aufmerksam machen, muss ihre Arbeit bekannt machen und mitteilen, wie sie erreichbar ist.

Eine der wichtigsten Aufgaben der Arbeit ist wohl das Führen von Beratungsgesprächen mit Jugendlichen. Die Themen können sehr vielfältig sein. Ich gebe einige Beispiele aus meiner Arbeit:

- Als Mediatorin ist man oft Rechtssprecherin. Die Mediatorin wird um Hilfe ersucht, wenn Jugendliche das Gefühl haben, dass sie ungerecht behandelt wurden, sei es durch Lehrpersonen, Eltern oder Kollegen;
- Nach einem Suizid in der Familie wurde ich von einer Schülerin angegangen, weil sie daheim niemanden belasten konnte oder wollte;
- Jugendliche kamen zu mir, weil sie Angst hatten um einen Klassenkameraden oder weil sie die Geister, die sie beim Gläserrücken gerufen hatten, nun nicht mehr loswerden oder als sie sich bedroht fühlten.

Beratungsgespräche werden auch mit Eltern geführt:

- Ein Elternpaar suchte am Ende ihrer Kräfte Hilfe bei mir, weil ein Jugendlicher zuhause aggressiv war, die Eltern verbal und tätlich angriff;
- In einem andern Fall musste den Eltern beigebracht werden, dass ein sexueller Übergriff an der Tochter stattgefunden hatte;
- Eltern meldeten sich bei mir, weil sie nicht wussten, was sie tun sollten, nachdem sie eine recht angemessene Menge Cannabis bei ihrem Sohn gefunden hatten.

Auch mit Lehrpersonen werden Beratungsgespräche geführt:

- Wenn die Lehrpersonen mit schwierigen Schülern nicht mehr weiterkommen, kann der Mediator/die Mediatorin bei schwierigen Elterngesprächen als Coach im Hintergrund unterstützen oder auch am Elterngespräch teilnehmen.

Ein weiterer wichtiger Teil der Arbeit als Mediatorin ist das Herstellen von Kontakten zwischen den Jugendlichen, deren Eltern und den entsprechenden Fachstellen:

- Vielfach können oder müssen Eltern und Jugendliche überzeugt werden, dass es eine Therapie braucht oder sonst Hilfe in Anspruch genommen werden muss. Die Mediatorin ist ja keine Therapeutin.

Zu den Aufgaben der Mediatorin gehört die Mithilfe bei der Planung und Organisation von Präventionsprojekten, die im weitesten Sinn die Gesundheit betreffen. Bei diesen Projekten wird mit verschiedenen Fachstellen zusammen gearbeitet: Mit dem LVT zum Thema Sucht, mit dem ZET zum Thema Erziehung u.a.

In Mobbing- und Gewaltfällen ist es wichtig, dass die Mediatorin bereit ist, Konfliktgespräche zu führen.

- Bei Mobbing und Gewaltaktionen haben wir in unserem Zentrum früh angefangen, Konfliktgespräche zu organisieren. Opfer und Täter sind anwesend und werden zusammengeführt. Wichtig ist, dass der Klassenlehrer oder die Schulleitung zu den Vorfällen Stellung bezieht und dass die beiden Parteien in der folgenden Zeit begleitet werden. Viele Mobbingfälle lassen sich so lösen.

Wenn ein Extremereignis eintrifft, ist es wichtig, dass die Mediatorin mithilft.

2001 hatten wir an unserem Schulzentrum einen Todesfall während des Schwimmunterrichtes. In dieser extremen Krisensituation gibt es plötzlich viel zu tun, zu denken und zu organisieren:

- Betroffene Lehrpersonen und Schüler brauchen Betreuung und Unterstützung
- Trauerarbeit mit einem ganzen Schulhaus muss organisiert werden
- In diesen Situationen ist es sehr wichtig, dass man als Mediatorin einen direkten Draht zu den entsprechenden Fachstellen hat.

Während der gesamten aktiven Zeit besteht für den Mediator die Möglichkeit an Supervisionen teilzunehmen. Jährlich wird ein Weiterbildungswochenende organisiert während dem der Verein der schulischen Mediatoren im Oberwallis auch seine GV abhält.

### **Mein persönlicher Rückblick auf die Arbeit als Mediatorin**

- Im Rückblick darf ich behaupten, dass die Arbeit als Mediatorin sehr abwechslungsreich, interessant und menschlich bereichernd war. Ich habe viele verschiedenartige Fälle kennengelernt, mit den Personen hinter diesen Fällen gesprochen, diskutiert, gestritten aber auch gelitten. Einige schlaflose Nächte hat mir diese Arbeit schon beschert und zum Teil war ich auch heillos überfordert.
- In solchen überfordernden Situationen konnte ich aber immer auf die Unterstützung der SupervisorInnen und anderer Fachleute zählen. Sie haben weitergeholfen, aufgemuntert und Wege aus verfahrenen Situationen aufgezeigt.
- Entschuldigend für die oft nicht einfache Arbeit als Mediatorin ist die Dankbarkeit der Jugendlichen und ihrer Eltern. Viele kamen zurück und bedankten sich für die Unterstützung in ihren schwierigen Situationen.
- Ganz wichtig war für mich auch immer die Unterstützung durch das Lehrerkollegium und die Schulleitung. Ohne diese ist eine erfolgreiche Arbeit als Mediatorin gar nicht möglich.



Zwischenbergertal, 1968

Treize Etoiles, Médiathèque Valais - Martigny

## **Meine persönlichen Gedanken zum Mediatorenwesen im Wallis**

Mit der Ausbildung von Lehrpersonen zu MediatorInnen fliesst zusätzliches Know-how in jede Schule. Dieses Wissen und Können und die Vernetzung zu den Fachstellen im Oberwallis steht der Schule ständig zur Verfügung, kann jederzeit angezapft werden.

Jedem Schüler, Lehrer und den Eltern steht das Angebot einfach so zur Verfügung, ohne Anmeldung, ohne Bezahlung und ohne Weg. Im Oberwallis nehmen jährlich 6% der SchülerInnen das Angebot in Anspruch.

Schulische Mediation erfolgt meistens auf stille und diskrete Art. Vertrauen ist ein wichtiger Eckstein. Gemeint ist Vertrauen zwischen den SchülerInnen und dem jeweiligen Mediator, aber auch zwischen den MediatorInnen und den sie ausbildenden und begleitenden Fachpersonen. Ein Viertel Jahrhundert haben Politiker nun dem Mediatorenwesen Vertrauen entgegengebracht. Ausbildungsverantwortliche, SupervisorInnen und MediatorInnen haben sich für die Idee der schulischen Mediation ins Zeug gelegt. Dies muss erhalten bleiben. Offiziell scheint das Projekt, die Idee, auch nicht gefährdet, sonst würde man nicht ein so grossartiges Geburtstagsfest feiern, wie wir dies heute tun. Und doch wird das Mediatorenprojekt immer wieder in Frage gestellt, selten oder nie in offiziellen Reden. Das nicht! Aber es gibt immer wieder Entscheidungen, die der praktischen Arbeit und dem ganzen Mediatorenwesen abträglich sind, oder Bestimmungen, die MediatorInnen und die Ausbildungsverantwortlichen daran zweifeln lassen, dass man ihre Arbeit auch schätzt und unterstützt.

Darum richte ich jetzt eine Bitte an Sie, Herr Staatsrat Roch:

Laut Einladung zu dieser Veranstaltung haben Sie, Herr Staatsrat Roch, das Patronat übernommen. Ich hoffe, dass dieses Patronat nicht darauf beschränkt ist, in dieser Feier den Ehreuvorsitz wahrzunehmen. Ich hoffe, dass dieses Patronat auch die zweite Bedeutung beinhaltet und bedeutet, dass Sie die Schirm- und Schutzherrschaft des Mediatorenwesens übernehmen.

- Wenn dem wirklich so ist, möchte ich Sie als Schirmherr und Beschützer des Mediatorenwesens bitten, dass Sie es in Zukunft nicht weiter zulassen, dass Aus- und Weiterbildungen nicht oder nur ungenügend finanziert werden.
- Ich möchte Sie bitten zu verhindern, dass die jährlichen Weiterbildungswochenenden neuerdings nur ausserhalb der Unterrichtszeit beginnen können, denn während mehr als 20 Jahren war es selbstverständlich, dass der Freitagnachmittag zur Weiterbildung gehörte. Dies muss doch auch in Zukunft möglich sein.
- Unter Ihrer Schutzherrschaft darf es nicht weiter möglich sein, dass Lehrpersonen ohne Ausbildung das Amt der Mediatorin übernehmen. Dies ist verantwortungslos gegenüber den Jugendlichen, dem gesamten Mediatorenwesen und auch gegenüber der betroffenen Lehrperson.

Wenn Sie, Herr Staatsrat, Ihr Patronat wirklich als Schutzherrschaft über das Mediatorenwesen verstehen und ihm etwa den gleichen Stellenwert geben wie dem Schüleraustausch zwischen Ober- und Unterwallis, dann würden Sie alle MediatorInnen an der Basis glücklich machen. Die Ausbildungsverantwortlichen wären viele ihrer Sorgen los und Ihre schützende Hand würde der schulischen Mediation bei so viel Aufmerksamkeit und Unterstützung weitere runde Geburtstage beschere. Das wünsche ich mir im Namen aller Jugendlichen, die in speziellen Situationen eine Ansprechperson in der Schule brauchen und allen, die sich für die schulische Mediation eingesetzt haben und in Zukunft einsetzen werden.

Ich danke Ihnen allen für die Aufmerksamkeit.

## 4. LA MÉDIATION SCOLAIRE : QUEL BILAN POUR LE CENTRE SCOLAIRE?

Intervention de Alain Grandjean, Directeur du CO du Collège de la Tuilerie à St-Maurice



### 25 ans de la Médiation scolaire Le point de vue d'une direction d'école

Monsieur le Chef du Département,  
Messieurs les représentants des autorités scolaires,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers médiateurs et médiatrices,

Nous sommes invités aujourd'hui aux 25 ans de la médiation scolaire en Valais. *25 ans de médiation scolaire : bilan et perspectives*, tel est le titre général de cette manifestation. C'est un titre judicieux tant il est toujours opportun, après un quart de siècle, de s'arrêter un peu, de prendre son temps pour dresser un bilan.

Un écrivain italien contemporain, Erri de Luca, a intitulé un de ses livres "*Trois chevaux*". On comprend en lisant son récit que ces trois chevaux correspondent à trois temps, aux trois générations de la vie d'un homme. Chacune couvrant environ 25 ans. Dans ce récit, le passage d'une génération à une autre peut se faire par rupture parfois violente ou par un imperceptible changement dans la continuité. Mais changement il y a toujours, car la vie d'un homme est faite d'adaptations constantes. Ne plus évoluer, c'est décliner puis disparaître.



Lax, 1971

Treize Etoiles, Médiathèque Valais - Martigny

On devine à cette introduction rapide quelle sera l'orientation de mon propos. Evidemment, il s'agit ici de mon point de vue. Il ne repose pas sur un travail scientifique mais est constitué de retours réflexifs nécessaires à la pratique du métier de directeur. C'est un point de vue certainement peu nuancé, lié à un manque de recul et d'expériences et, à ce titre, il n'est peut-être pas partagé par mes collègues. Il s'est constitué lentement, de situations vécues en lectures, de conférences en problèmes à résoudre, de rencontres en discussions. Voici donc livré ce point de vue hétéroclite d'une direction d'école sur la médiation.

**1998.** Retenez cette date. C'était le siècle précédent. Mais quel rapport avec la médiation scolaire me direz-vous?

En juillet de cette année-là, les médiateurs scolaires posaient, lors de leur université d'été à Jongny, les principes fondateurs utiles pour la constitution d'une charte de la médiation scolaire en Suisse romande et au Tessin.

De conférences en débats se dessine à ce moment-là le visage de ce que devait / devrait être la médiation future, c'est selon. Douze ans plus tard, de rapports en études, tout vient confirmer les conclusions déjà énoncées à l'époque. Voilà déjà un bilan....

Le titre d'une intervention faite cet été là par Philippe Perrenoud à Jongny a titillé mon attention. Elle s'intitulait:

*"De quel mal profond l'émergence des médiateurs scolaires est-elle le symptôme?"*

On le sait, la mise en place des médiateurs fut principalement une réponse, en 1976 déjà dans le canton de VD puis en 1984 en VS, à la grave problématique de la consommation de drogue chez les jeunes. Elle fut aussi une volonté de restauration d'un dialogue entre les jeunes et les adultes: 1968 était passé par là.

Rapidement cependant au modèle des 2 médiateurs désignés en Valais pour cette tâche s'est substitué celui des médiateurs dans tous les centres scolaires du secondaire I et II. S'élargissait en même temps la palette des tâches et des problématiques à traiter que l'on confiait aux médiateurs. D'ailleurs, il n'est qu'à lire aujourd'hui les rapports des médiateurs de ces 10 dernières années pour réaliser que les principaux soucis traités relèvent du scolaire: stress - peur de l'échec - démotivation- conflits. Le système scolaire générerait-il ses propres problèmes?

Pourtant le problème central dont le symptôme fut l'émergence des médiateurs, comme le disait Perrenoud, s'avère bien plus large et plus profond, évidemment. Il s'agit d'un changement de société creusant un écart toujours plus fort et criant entre une Société en marche accélérée et une Institution Ecole prise de vitesse.

Cette transformation en cours, dont les forces motrices (souvent économiques hélas) nous dépassent et nous échappent, implique une atomisation des groupes, un effilochage des liens sociaux et, au final, un repli malheureux de l'individu sur lui-même.

Tout cela n'est pas sans conséquence pour l'Ecole désormais appelée à gérer de plus en plus un tissu social moins homogène, un multiculturalisme complexe et croissant, des modèles familiaux nouveaux, un détestable mais compréhensible esprit consumériste qui gangrène toute relation et une pression pour individualiser la plupart des parcours d'élèves.

**1998 toujours.** Autre intervention à cette université d'été. Celle de Maurice Nanchen, un des premiers formateurs à la médiation en Valais. Le titre de sa conférence révèle tout un programme généreux, visionnaire :

*"Du médiateur à la médiation. Esquisse d'un nouveau modèle en Valais".*

On retrouve l'influence de cette intervention, je le crois, dans les principes fondateurs pour une charte de la médiation scolaire.

Notez le changement. On glisse du médiateur à la médiation scolaire, puis ce sera l'idée et la volonté d'une culture de la médiation à l'Ecole, car la gestion des relations est devenue objet scolaire.

En effet, une culture de la médiation paraît être aujourd'hui la seule alternative censée à tous ces changements que nous (les professionnels de l'Ecole) devons intégrer et gérer. L'autre alternative qui nous guette, ou sera-ce peut-être l'étape suivante si l'on n'y prend pas garde, est la "*juridicisation*" complète (excusez ce néologisme assez parlant), sécurisante, mais oh combien paralysante, de l'Ecole!

Pourtant, avant de ne jamais y arriver, espérons-le, il existe cet espace que peut exploiter et aménager une culture de la médiation, car l'Ecole doit être un lieu d'apprentissage de la parole et du vivre ensemble. Aussi la culture de la médiation est-elle pensée pour devenir un outil fort, aidant à l'instauration d'un climat d'Ecole sain et propice à l'apprentissage et à la construction de la personne humaine, pour jouer aussi un rôle supplétif et réparateur aux situations de plus en plus fréquentes où les conditions familiales sont défectueuses, et pour enfin réduire l'épuisement et le désengagement professionnel chez les enseignants.

Toutefois, dans ce modèle vous l'aurez compris, la médiation scolaire n'est plus l'affaire du seul médiateur. Elle est portée par tous les acteurs de l'établissement: autorités, directeur en tête, élèves parfois et surtout les enseignants, car ce sont eux les vrais piliers de l'Institution. Ils la tiennent et la font.

A ce modèle je souscris pleinement et immédiatement. En temps que directeur, j'en défends la pertinence, je l'appelle de mes vœux et milite pour le mettre en place. Je confirme qu'il s'agit d'un modèle d'avenir capable d'éviter la rupture qui nous guette.

Et pourtant...le bât blesse.

De ma position de terrain, j'observe une résistance dans mon école mais aussi autour de moi.

C'est pourquoi j'ose ici une question pour esquisser une réponse personnelle. Bilan mais aussi perspective, tel est le fil rouge de cet anniversaire n'est-ce pas? Alors pourquoi, oui pourquoi, osons le demander, cette culture de la médiation si pertinente, si évidente, a-t-elle tant de peine à se mettre en place? à s'imposer comme une évidence?

En 2005 un rapport concernant la médiation en Valais était déposé auprès du Chef du Département. Les mêmes constats et les mêmes attentes qu'en 1998 étaient énoncés, mais avec des pistes pratiques en plus répondant à notre contexte valaisan.

Las, force est de constater que l'on avance, mais lentement. Presque immobile à grands pas!

Mais peut-être n'est-ce qu'une question de temps? Le changement est en marche mais, manquant de recul, peut-être ne puis-je pas le percevoir? Certainement.

Et pourtant je persiste car je perçois un autre malaise, latent, plus profond qui constitue selon moi l'obstacle réel: le manque d'adhésion à ce projet de culture de la médiation ou peut-être la gêne ou la réticence à y adhérer. Comment cela est-il possible me direz-vous? Un modèle frappé au coin du bon sens, généreux, visionnaire, sain. Un véritable projet fondé et fondateur auquel les personnes ici présentes souscrivent sans aucun doute.

Pourquoi alors? Parce qu'un message clair n'a pas été donné de façon suffisamment visible et compréhensible pour tous et que ses conséquences n'ont pas été assez soulignées.



1979

Treize Etoiles, Médiathèque Valais – Martigny

### **Le métier d'enseignant a changé**

Instruire et éduquer constituent toujours les deux facettes indissociables de notre travail mais la part éducative a gonflé, au risque de préteriter la dimension d'instruction, de construction des savoirs. Mais c'est comme ça et l'on n'y peut rien.

La CIIP, par sa déclaration des finalités et objectifs de la scolarité obligatoire, puis le DECS par les cahiers de charges pour les enseignants de tous les degrés et par le projet de statut l'ont rappelé ou, plutôt, ont essayé de faire passer ce message. Mais si les enseignants l'ont entendu, ils ne l'ont pas forcément accepté ni intégré. Car beaucoup ne sont pas prêts et affirment qu'ils ont été formés pour enseigner et non pour éduquer. En ce sens, ils ont raison et on serait bien mal venu de le leur reprocher car ils font bien leur travail.

Pourtant la société et ses attentes ont changé. Ne pas le reconnaître est un déni de réalité et, à maintenir une position inconfortable et intenable, on s'use très vite. Or, les enseignants fatiguent et ce toujours plus rapidement. Cela se voit au CO et commence à se révéler aussi en primaire. C'est un constat et, je l'espère, pas encore un bilan.

Par conséquent, il y a urgence à convaincre sans quoi le stress, la fatigue, la démotivation et le désengagement des enseignants guettent.

Monsieur le Chef du Département, vous représentez l'Autorité et vous cristallisez nos attentes, souvent contradictoires il est vrai.

Pour cette raison continuez, comme vous le faites à nous donner les moyens de travailler dans le sens de la médiation, mais surtout travaillez à convaincre le corps enseignant pour qu'une vraie culture de la médiation voie le jour. Il est temps d'affirmer clairement et fortement que le métier d'enseignant doit changer pour pouvoir continuer dans les meilleures conditions, sinon nous irons dans l'opposition toujours plus forte entre une société dont les attentes et le mode de fonctionnement ne correspondent déjà plus aux nôtres. Le premier cheval de la médiation, pour reprendre Erri de Luca, a vécu. Le 2e cheval est là qui piaffe d'impatience.

Voilà pourquoi c'est en formation initiale des enseignants que ce message doit être donné et qu'une culture de la médiation doit être apprise comme un outil indispensable pour répondre aux défis actuels que rencontre notre Ecole. C'est en formation continue que ce message doit être redit en offrant ou en imposant des modules d'approche de la culture de la médiation à tous les professionnels engagés dans les classes. C'est dans le cahier des charges et le statut que cela doit être écrit. Mais c'est aussi et surtout dans les rencontres sur le terrain que cette idée doit être expliquée, démontrée pour qu'adhésion il y ait. La réticence des enseignants tombera alors d'elle-même lorsqu'ils seront persuadés de la plus-value de cette approche. Enfin, c'est finalement peut-être dans les priorités fixées qu'il faut agir: gérer l'Ecole et les classes en veillant et en re-créeant ce lien vital entre tous les partenaires me semble être la priorité essentielle, car on touche là à la condition de base, le climat scolaire, pour que l'enseignement puisse se donner efficacement et pleinement.

Monsieur le Chef du Département, Mesdames, Messieurs ce n'est pas l'avis d'un directeur désabusé que je vous ai livré ici, au contraire. C'est plutôt une opinion engagée mais préoccupée, réductrice certes car limitée à mon seul point de vue, un peu inquiète aussi face à la fatigue et au risque de démotivation puis de désengagement qui pourrait guetter tout une frange des enseignants dont la seule bonne volonté et le travail quotidien ne suffiront bientôt plus à gérer une réalité professionnelle qui s'est complexifiée et se complexifie toujours plus au risque de nous déborder.

Aussi agissons vite pour qu'un outil préventif aussi approprié que la médiation se généralise vraiment et soit mis au service de tous et pour qu'il ne se transforme pas, car nous aurions négligé son importance, en un pis-aller réactif tendu à des enseignants essouffés.

Mais peut-être que je me fourvoie et que cette tâche ambitieuse, réapprendre le lien social, que l'on souhaite confier à l'Ecole par le développement d'une culture de la médiation est-elle démesurée au rapport de nos faibles forces ?

Je n'en demeure pas moins convaincu que le jeu en vaut la chandelle, car les enseignants portent et font l'école et n'ont pas besoin de la confier à des intervenants extérieurs.

## 5. DIE SCHULISCHE MEDIATION: EINE WIRKSAME HILFE FÜR SCHÜLERINNEN MIT VERHALTENS PROBLEMEN

Einleitende Worte von Marcel Blumenthal, Schulinspektor  
Die schulische Mediation: eine wirksame Hilfe für Schülerinnen mit Verhaltensproblemen



### Bild: Marathonläufer

Der Helfersysteme in und um unsere Schule haben wir nicht wenige: Ich ziehe eine Parallelität mit einem historischen Bild aus dem Jahr 1908 und zitiere Folgendes:

"Mit einem letzten Kraftakt kreuzt Dorando Pietri, gestützt von einem Offiziellen, das Zielband des Olympia-Marathons 1908 in London. Wenig später wird der Italiener disqualifiziert. Auf dem letzten Kilometer war er mehrmals zusammengebrochen. Funktionäre und Zuschauer hatten ihn wieder auf die Füße geholfen – ein klarer Regelverstoß“. Ich komme am Schluss meines Diskurses darauf zurück.



Bei der Überschrift *Die schulische Mediation: eine wirksame Hilfe für Schülerinnen und Schüler mit Verhaltensproblemen* könnte/müsste man wohl ein Fragezeichen setzen.

Als ich in den 90er Jahren fünf Jahre als schulischer Mediator in der OS Visp tätig war, habe ich erlebt, dass trotz sehr solider Ausbildung zum schulischen Mediator – Notabene eine Ausbildung, welche in jedes Curriculum einer Lehrperson gehören müsste – regelmässig Gedanken aufgekommen sind in Zusammenhang mit der Rolle, welche ein schulischer Mediator/eine schulische Mediatorin einnimmt. Bleibt er/sie ausschliesslich Ansprechperson für Schülerinnen und Schüler in Notsituationen? Soll er im stillen und gut abgeschotteten Kämmerlein der OS darauf warten, dass Hilfe suchende Jugendliche vorbei kommen? Und wenn dann niemand kommt.

## Bild : Pauseplatz mit Schutzzone

Der schulische Mediator muss, wenn er auch wirksam Verhaltensauffälligkeiten von Schülerinnen und Schülern angehen will, einen sanft aktiven Part in einem Schulzentrum übernehmen. Konkret: Ich erinnere mich noch gut meine Mediatorenzeit: Jugendpsychologe Allan Guggenbühl hat uns schulischen Mediatoren in einem Modul über Schulhauskultur doch einiges mitgegeben, was wir in unsere angestammten Schulzentren zurückgetragen haben.

Diese Botschaften waren nicht ausgerichtet auf Einzelgespräche mit Schülerinnen und Schülern, welche Hilfe benötigen. Vielmehr musste das gesamte Schulzentrum in den Fokus genommen werden. Ich erinnere mich noch gut, als mein Schuldirektor anlässlich einer Lehrerkonferenz mir als schulischer Mediator ein Zeitgefäss einräumte, um über die so genannte Schulhauskultur zu berichten. Ich erinnere mich noch gut an einige Kernaussagen des besagten Moduls: Positive Grundstimmung im Schulzentrum, geschlossenes Auftreten des Lehrerteams, gut observierte Territorien, wachsam sein, den Puls im Schulzentrum spüren usw. Die Lehrerkolleginnen und -kollegen haben diese Aufhänger gut akzeptiert und anerkannt, was in der Folge in einen Schulentwicklungsprozess einmündete.

Ich erinnere mich noch gut, obwohl es zwischenzeitlich schon fast 20 Jahre her sind an einige Resultate dieser eingeleiteten Schulentwicklung. Im Lehrerzimmer hingen Aufschriften: Wir begegnen einander mit Achtung und Wertschätzung; das Gejammer im Lehrerzimmer muss aufhören usw.

Bild Pauseplatz mit Schutzzone: Dies ist ein Beispiel eines Inputs – Mit einer einfachen baulichen Massnahme kann sichtbar etwas bewirkt werden. Dieses Schulhaus macht vor, wie Gewaltprävention praktiziert werden kann. Der rote Punkt auf dem Pauseplatz ist Schutzzone.



20 Jahre später muss man immer noch auf diesen Pisten arbeiten. Sie müssen regelmässig gepflegt werden. Man läuft in einer Schule Gefahr, dass trotz gut gemeinten und klar eingegebenen Inputs die Uhren im Verlaufe der Zeit unterschiedlich zu ticken beginnen. Es ist Aufgabe der Schuldirektion/der Schulleitung dafür zu sorgen, dass die Uhren wieder gleich ticken. Eine gute, erfolgreiche Schule zeichnet sich durch eine positive Einstellung der Lehrpersonen zur Arbeit /zur Pädagogik/Präsenz nicht nur während des Unterrichts, aktives Zuhören der Lehrperson gegenüber Anliegen der Jugendlichen, Wachsamkeit (Was geht ab?) aus. Der schulische Mediator als Fachperson/Personne ressource kann/muss ohne in einen Rollenkonflikt zu geraten, dem Schulzentrum mit seinem Netzwerkwissen präventiv sehr viel mitgeben. Seine permanente Weiterbildung mit den schulnahen Inhalten muss er mittels Multiplikatoren-Effekt in seine Schule zurücktragen, auch mutiger Mahner sein, wenn ihm Mängel in der gelebten Charta einer Schule auffallen.

Wenn der schulische Mediator bekannte und anerkannte, pädagogische Werte vorlebt, in Teamsitzung in Erinnerung ruft, trägt er zu einer wirksamen Hilfe für Schülerinnen und Schüler mit Verhaltensproblemen bei. Beispiel eines geschickten Vorgehens bei einer Verhaltensauffälligkeit: Dem renitenten Schüler zu merken geben, dass sein auffälliges Verhalten so nicht toleriert werden kann, bestraft werden muss. Demgegenüber ihm auch zu erkennen gibt, dass er als Person ok. ist. Diese Verhaltensstrategie des Pädagogen ist matchentscheidend. Leider wird noch allzu oft auf den Mann gespielt!

Der Ruf nach mehr Ressourcen ist immer wieder hörbar aus den Reihen der Schulzentren auch in Berücksichtigung dessen, dass die Gesellschaft in erheblicher Mutation ist. Es besteht die Gefahr, dass zu stark versucht wird, über Strukturen Lösungen herzubringen. Die Erfahrung hat gezeigt, dass mit einer positiv geprägten Grundstimmung im Verbund Eltern, Lehrpersonen und Schüler unerschwerlich, früh, wirksam, effizient Verhaltensstörungen von Kindern und Jugendlichen einer Lösung zugeführt werden können. Der Aufbau einer soliden Vertrauensbasis ist extrem wichtig. Ich bewundere Schulen, welche schon in der ersten Schulwoche anlässlich guter Informationsabende die Eltern ins Boot nehmen, positive Effekte auslösen, indem professionell an der Schulpartnerschaft gearbeitet wird. An diesen Informationsabenden oder für die minutiöse Vorbereitung solcher Veranstaltungen muss/kann der schulische Mediator im Bereich Vertrauensaufbau mitgestalten und so indirekt wirksam sein bei verhaltensoriginellen Jugendlichen. Und da ist der Kommunikation praktisch alles andere unterzuordnen. Die meisten Probleme, welche ich in und rund um die Schule antreffe, sind reine Kommunikationsprobleme. Es werden diesbezüglich wiederholt gravierende Fehler gemacht: Für das Behandeln delikater Probleme werden ausschliesslich das Handy oder der Schülerpass/die Schüleragenda als Kommunikationskanal genutzt. Dies ist in den meisten Fällen von Misserfolg geprägt. Die Auge-in-Auge-Kommunikation ist eindeutig am erfolgreichsten.

### **Bild: Klassenlehrer auf den Armen**

Hansruedi Hottinger, Vizepräsident der Sek I CH:

"Unsere Volksschule verfügt über ein grosses Know-how in Erziehungsfragen. Dies gilt es zu nutzen. Als Bindeglied zwischen Schule und Elternhaus sind hier die Klassenlehrpersonen ganz besonders gefordert. Sie haben die Möglichkeit, Vertrauen zu Jugendlichen und ihren Eltern aufzubauen. Dieses Vertrauen ist die Voraussetzung für ehrliche und offene Gespräche. Eltern sind meist sehr dankbar, wenn sie sich durch die Lehrpersonen unterstützt fühlen und merken, dass sie nicht die einzigen sind, die nach dem richtigen Weg für ihr Kind suchen. Aufrufe nach mehr Erziehungsverantwortung und Massnahmen gegenüber gleichgültigen Eltern sind Schritte in die richtige Richtung. Aber überforderte Eltern brauchen eine umfassendere Unterstützung". Ein guter wirksamer Mediator/eine gute effiziente Mediatorin – Voraussetzung ist die Anerkennung im Schulzentrum – kann im Hintergrund den Lehrpersonen für diese spannende, aufwendige Arbeit wertvolle Unterstützung/Hilfestellungen bieten, ist er/sie doch hoch sensibilisiert für solche zwischenmenschlichen Bereiche, welche subtil angegangen werden müssen. Auf diese Art leistet der schulische Mediator einen nicht zu unterschätzenden Beitrag für die Stärkung der Autorität der Lehrpersonen.



Die Rolle der Schuldirektion: Entscheidend für das Gedeihen einer wirksamen schulischen Mediation ist die Rekrutierung von Lehrpersonen, welche eine gute Pädagogik beherrschen und leben und im Schulzentrum als solche anerkannt sind. Und diese Rekrutierung muss die Schuldirektion steuern. Wenn Persönlichkeiten die schulische Mediation übernehmen, werden Feedbacks und mit ihr unangenehme Nachrichten durch die schulische Mediation an die Lehrpersonen auch besser auf- und angenommen. In Einzelgesprächen mit Schülerinnen und Schülern erhält der schulische Mediator aus der Optik der Jugendlichen eben auch Rückmeldungen zu Lehrerverhalten. Und es liegt in der Kunst des schulischen Mediators, diese gezielt und gut abwägend einzubinden in seinen schulischen Kontext.

### **Bild: Grossmutter bei der Holzarbeit**

“L'excellence dans la simplicité“: Dies ist ein sehr hoher Anspruch. Was pflegte doch ein ehemaliger Lehrerkollege von mir immer wieder zu sagen: *Weniger ist manchmal mehr*. Ist es bei den Helfersystemen nicht auch so? Führen die vielen Helfersysteme nicht zu einem schleichenden Abbau von Autorität?

Im kantonalen Konzept "Verhaltensauffälligkeiten in der Schule" nimmt der schulische Mediator in der Säule der schulinternen Massnahmen eine wichtige Rolle ein. Er kann mithelfen, dass unsere Jugendlichen nicht überhastet in den Bereich der Pathologie geführt werden.

Ich wünsche unseren Schulen eine aufbauende, unterstützende und nach aussen wirkende positive, gelebte Kultur. In einer solchen Kultur kann dann auch viel gefordert werden. Diese ist nur erreichbar mit einem Schulteam, das Fitness ausstrahlt, das spürt, was im Zentrum läuft, das Früherkennung installiert hat, das sich nicht im Mikro-Management verliert. Die Doppelaufgabe Bildung und Erziehung, welche die Lehrpersonen mit Unterstützung der Schuldirektion/Schulleitung einlösen, wird in dieser Form gewiss durch besseres Schülerverhalten belohnt. Dann wären wir beim return on investment.



Zum Abschluss noch ein Beispiel für gelebtes Vertrauen: In der Stadt Lausanne sind während dem Wochenende Sportanlagen (inklusive Turnhallen) für die breite Bevölkerung geöffnet. Die Ordnungshüter sind nicht uniformiert und halten sich diskret im Hintergrund auf. Solcher Mut verdient Anerkennung. Wie weit sind wir in diesem Bereich?

Ich gratuliere dem Jubilar *Schulische Mediation* für seine 25 Jahre im Dienste der Walliser Schule. Das Stärke- und Schwächeprofil ist bekannt. Stärken wir die Stärken und schwächen die Schwächen.

Der Erfolg unserer Schule hängt stark ab von den beteiligten Menschen und ihrer Bereitschaft, auf das Neue und Unbekannte einzugehen und nicht in erster Linie von der Struktur.

## 6. LA MÉDIATION SCOLAIRE : OUTIL DE PREVENTION, SEUIL BAS, HAUT RENDEMENT



Intervention de Jean Zermatten, Directeur de l'institut international des droits de l'enfant à Sion

*Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Monsieur l'ancien Conseiller d'Etat,  
Monsieur le Chef de Service,  
Mesdames et Messieurs les Médiateurs et Médiatrices,  
Chers Amis,*

Permettez-moi tout d'abord de m'associer aux propos qui ont précédé et de remercier les organisateurs de cette rencontre, en particulier Walter Schnyder, d'avoir pris l'initiative de réunir les pionniers de la première heure et ceux qui ont pris le relais, ainsi que les personnes actuellement en charge de la médiation scolaire, pour fêter ce quart de siècle d'existence d'une institution qui a fait ses preuves. Simple et géniale, comme les grandes inventions, au point que l'on se demande pourquoi on ne l'a pas inventé plus tôt!

Professionnellement, j'ai été confronté à l'idée de la médiation au début des années 80, lorsque la justice pénale, notamment celles des mineurs, devait répondre à un leitmotiv venu des USA disant "Rien ne marche" (nothing works). Donc, si rien ne marche, pourquoi s'en faire et se préoccuper du sort des enfants. Quoi qu'on fasse, ils ne s'en sortiront pas!

C'est à cette époque qu'est né – comme une sorte de réponse à cette idée fataliste – le mouvement dit de la justice réparatrice / restaurative. Ce dernier s'appuie sur des idées de responsabilisation grâce à la réapparition du lésé ou de la victime dans le procès pénal et est basé sur les institutions comme le travail d'intérêt général et la médiation. Au cours de "Family conferences circles", moins connues chez nous, les communautés villageoises (notamment en Nouvelle-Zélande et au Canada) se mettent autour d'une table lors d'un délit commis par un enfant et cherchent, sous la houlette du chef de la Communauté, à trouver une solution à l'amiable suite aux conflits nés du délit, entre la famille de l'auteur et la famille de la victime, sans passer par le système judiciaire formel.

A titre pilote, nous avons commencé à faire des médiations pénales au début des années 90, dans notre canton; avant que le nouveau droit pénal des mineurs ne consacre la médiation comme institution pénale pleine et entière. (art. 8 et 21 al. 3 DPMin). Mon petit exposé tient en 3 points :

- La définition de la médiation ou comment je vois la médiation scolaire, dans le cadre global de la médiation
- Le seuil Bas
- Le Haut rendement.

### ***Médiation, médiation, médiation scolaire?***

Depuis mes premières expériences théoriques, puis pratiques, la médiation est devenu "tendance"

Il existe différentes formes de médiation; dans le langage courant, on parle de médiation, dans de nombreux domaines;

Médiation familiale, (qui est devenue un passage apprécié en matière de séparation et de divorce)

### **Médiation scolaire,**

Médiation pénale,  
Médiation commerciale ou d'entreprise,  
Médiation interculturelle,  
Médiation de quartier,  
Médiation Internationale,  
Médiation diplomatique,  
Médiation de l'environnement.

On parle aussi de Médiateur de l'Administration (sorte d'Ombudsman), de Médiateur de la Presse qui reçoit les lettres des lecteurs désabusés, le Médiateur des assurances, le Médiateur des enfants (dans de nombreux pays), sorte de Défenseur public.....

Il y a encore quelques années, sa définition était peu explicite et relevait davantage d'initiatives individuelles que d'un intérêt collectif ou d'un effet "effet gadget".

Si l'on se reporte aux dictionnaires, on remonte au XVe siècle pour trouver le mot "médiation", et même au XIIIe siècle celui du mot "médiateur".

Le petit Robert 2007 définit la médiation comme "**Entremise** destinée à mettre d'accord, à concilier, à réconcilier des personnes, des partis", ou "le fait de servir d'intermédiaire".

Ce qui me paraît essentiel dans la définition, c'est le fait d'instaurer la figure de l'intermédiaire, mais de laisser la solution du problème **médié** aux parties. **Cette notion de garder le pouvoir de décision finale aux acteurs eux-mêmes, est essentielle.**

"La pratique de la médiation se différencie des autres pratiques par la conscience du médiateur, d'être un élément à la fois sans pouvoir sur les décisions prises par les protagonistes mais **aidant, facilitant la reprise de communication** face à une situation de conflit".

Par rapport à la médiation scolaire, on distingue trois parties:

- **L'enfant scolarisé**, quel que soit son degré, agissant dans un cadre précis, une école, classe, ou centre scolaire, qui rencontre un problème, soit dans l'école, soit hors de l'école
- **Un médiateur**, éventuellement groupe de médiateurs, appartenant à l'école
- **Un corps social extérieur à l'école**: parents, pairs, services de protections, thérapeutes...

Le rôle du médiateur scolaire est dans l'ordre chronologique

- de recevoir, dans le cadre géographique de l'école, l'enfant solarisé et d'entendre son problème,
- de réfléchir avec l'enfant à son problème,
- de chercher avec l'enfant une ou des solutions possibles à son problème
- de faire le lien avec le corps social extérieur pour trouver les ressources nécessaires pour que l'enfant puisse résoudre, avec ou sans 'aide extérieure, son problème.

Il est important de souligner que la médiation scolaire aborde toutes les questions qui peuvent toucher un élève et non seulement les questions scolaires.

Dans ce contexte je vous propose de définir la médiation scolaire ainsi

*"La médiation scolaire est un processus de gestion des conflits dans lequel les élèves d'une école qui éprouvent une/des difficultés demandent et acceptent l'intervention confidentielle et impartiale d'une tierce personne, le Médiateur scolaire. Le rôle de ce dernier est de rechercher, avec l'élève demandeur, une solution acceptable pour l'autre partie concernée (parents, centre scolaire, professeurs, condisciples, thérapeutes...) à l'objet de la demande, tenant compte des besoins de chacun".*



Saint-Luc, 1961 Oswald Ruppen, *Médiathèque Valais - Martigny*

### **Au-delà de la fonction technique :**

Partant de sa fonction première (résoudre les conflits), on peut dire que la médiation scolaire a un rôle de régulation sociale associée à la médiation: **"C'est à travers cette démarche que l'on mesure le mieux que la médiation n'est pas seulement une technique de gestion des conflits mais aussi une forme de régulation sociale"**.

Ici, la dimension sociale, par la régulation des conflits, consiste surtout dans la pacification de conflits intra-scolaires (violences par exemples) et par la prévention globale relative à toutes sortes de problèmes (extrascolaires que l'enfant, sujet scolaire par excellence, peut rencontrer).

Et le médiateur scolaire est cet intermédiaire neutre et nécessaire. J'ai retrouvé cette expression de Maurice Nanchen que j'aime bien, qui parle du médiateur, lorsqu'il joue son rôle de **"lubrifiant relationnel"**.

### **Seuil Bas**

Historiquement parlant, il n'est donc pas étonnant que la demande d'installer une démarche de médiation est venue d'un problème nouveau (je vous parle des années 1980/1990), celui de la **toxicomanie** qui commençait à toucher durement la jeunesse de notre pays. N'oublions pas que la Suisse était montrée en exemple – ce n'était pas forcément exemplaire d'ailleurs – par les abcès de Platzspitz, puis du Letten; la marée cannabique s'était levée et risquait d'aborder aux rives rhodaniennes. Dans un esprit de prévention, des hommes politiques avaient opportunément proposé de mettre sur pied un service de médiation scolaire. Et l'exécutif cantonal, par le Ministre du DIP de l'époque, Monsieur Bernard Comby, à qui il faut rendre hommage, avait entendu la demande. Le canton de Vaud avait fait œuvre de pionnier, quelques années auparavant.

C'est donc l'émergence d'un problème nouveau (la drogue) qui avait fait réagir et conduit à innover. On peut très bien imaginer que si la médiation scolaire n'avait pas existé, les phénomènes de violence du début des années 2000 auraient amené à la même demande de création d'une médiation scolaire; la même réflexion me paraissant valoir aussi pour les questions de débordements sexuels ou d'utilisation abusive d'Internet, des nouvelles technologies au sens large et de tous les phénomènes qui touchent actuellement la jeunesse.

## **Et pourquoi à l'école et non dans la famille?**

Le débat pourrait nous prendre l'après-midi. Disons que l'école est lieu de rassemblement des jeunes qui séjournent au moins 6 heures par jour, 5 jours par semaine, dans ce cadre, au contact des maîtres, comme passage obligé et comme endroit où mélangent tous les enfants/adolescents, quelle que soit leur origine, leur sexe, le degré de connaissances. C'est le lieu de socialisation, par excellence. Donc, **l'endroit idéal pour que l'observation, de dépistage et d'intervention.**

N'oublions pas non plus que, depuis les années 1970/1980, **la famille a subi une très grande désorganisation et complexification** (divorce, migrations, travail des deux parents...) qui ont amené des changements très importants dans l'éducation, dans les relations parents-enfants et dans l'émergence de difficultés nombreuses et variées pour les parents et les enfants. D'où la multiplication des services officiels, sans parler de l'installation de nombreux coachs privés en tous genres, des listes d'attente chez les psy, des placements d'enfants et d'adolescents, des politiques de soutien à la fonction parentale et des programmes d'éducation (Education donne la force).

L'idée intelligente de rendre l'école attentive aux problèmes des "clients" du système scolaire (les enfants et les adolescents) et de lui donner un rôle d'intermédiation dans les problèmes en tous genres rencontrés par ces utilisateurs, me semble très pertinente.

Evidemment, le besoin initial: répondre aux difficultés nouvelles causés par le fléau drogue, s'est vite vu déborder par la réalité des difficultés de ces enfants-adolescents un peu perdus, beaucoup largués. Dans un monde nouveau où les modèles adultes disparaissaient et où les responsabilités familiales n'étaient pas toujours assurées.

La médiation a donc rapidement trouvé ses clients et les motifs d'utilisation de l'entremise de l'école ont été largement dominés par les questions des relations familiales parfois sous-tendues par d'autres problématiques, voire par des pathologies, des phénomènes de dépression, l'utilisation de substances addictives etc....

**Mais le rôle fondamental de l'école était alors de pouvoir servir à la fois d'oreille attentive et bienveillante, comme de diriger l'utilisateur vers des personnes, des services, ou des spécialistes à même de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant. Avec bien sûr, toujours le rôle d'intermédiaire direct joué par les hommes et femmes exerçant cette belle, mais difficile fonction; fonction parfois suffisante à apporter réconfort, conseil et pacification.**

L'école et son (ses) médiateur(s)/trice(s) devenant ainsi **la plateforme la plus importante de prévention primaire et secondaire du canton**. Instrument à **seuil bas**, puisque l'on s'y rend sans rendez-vous, sans frais, en toute confidentialité, et pour n'importe quel problème du plus léger au plus lourd. Comment trouver instrument meilleur et plus économique? Surtout dans un pays qui dispose d'un tissu scolaire très dense, d'un respect global de l'école et de sa fonction éducative au sens large et de la collaboration de la très grande majorité des partenaires parents; et surtout du soutien des autorités politiques.

Je dois tout de même rappeler ma surprise de l'époque, quand au moment d'installer la médiation, une certaine résistance est apparue du côté de l'institution école elle-même qui ne comprenait pas ce qu'elle venait faire à bord de ce navire nouveau, dont les moussaillons (les médiateurs) auraient pu faire de l'ombre aux grands capitaines (les directeurs) des vaisseaux scolaires...

Heureusement, les choses ont rapidement évolué, dès que les principaux intéressés, les directeurs, ont très vite compris qu'il n'y avait concurrence et complémentarité et que les professeurs ont pris conscience du potentiel offert par la médiation scolaire et n'ont pas été victimes du syndrome de démobilité que l'on redoutait. Au contraire, la médiation (par les médiatrices et médiateurs) agissant comme un aiguillon dans l'école.



Bourg-St-Pierre Léonard Gianadda, *Médiathèque Valais - Martigny*

### **Haut rendement !**

Si le seuil d'entrée est bas, les effets directs et indirects sur les bénéficiaires (enfants, familles et sociétés) sont par contre énormes. Mon opinion par rapport aux effets de la médiation scolaire est qu'elle permet des résultats multiples, que je résume ainsi:

#### **Pour les enfants/adolescents :**

- elle leur permet d'être écoutés et entendus,
- elle les rend acteurs dans la recherche de solutions à leurs difficultés en tous genres,
- elle met de l'huile dans les rouages scolaires, familiaux, sociaux, professionnels,
- elle facilite l'accès aux services spécialisés,
- elle développe les capacités de communication, les modes de raisonnement
- elle apprend l'écoute sans jugement,
- elle permet de trouver des solutions à leurs problèmes, avec la participation active, de toutes les parties concernées,
- elle sauvegarde l'intérêt de l'enfant.

#### **Pour l'école**

- elle ouvre le cadre strictement scolaire, pour aborder la dimension "personne" des élèves,
- elle l'amène à offrir un rôle de conseil et de "guidance", aussi bien pour les bénéficiaires directs (enfants) qu'indirects (parents, communauté, Etat)
- elle rassure et instaure un climat de confiance dans l'école (établissement scolaire, comme institution étatique),
- elle sensibilise tout le corps professoral aux problématiques en lien avec les enfants,
- elle évite des réactions disciplinaires non justifiées par la résolution des conflits internes,
- elle montre son intérêt pour les enfants/adolescents,
- elle participe à l'effort de toute la société pour répondre aux problèmes spécifiques des enfants,
- elle anticipe les nouvelles difficultés des élèves,
- elle produit, de toute évidence, une meilleure école.

### **Pour la société en général**

- elle montre aux plus jeunes que leurs problèmes sont pris en compte,
- elle les prépare à l'exercice de leurs droits et de leur future citoyenneté,
- elle améliore le climat scolaire, renforce le sens de la coopération et atténue les tensions et la violence en général,
- elle offre un autre regard sur les modes de résolution possibles des conflits.

### **Conclusion**

L'école est une institution humaine et non magique, il faut s'en souvenir. Elle ne doit pas être maternante, ni ne peut être agent exclusif de socialisation, même si elle doit entourer les élèves et contribuer à leur formation vers la citoyenneté. Souvent, nous avons une attente disproportionnée envers une école qui serait exempte de tous les maux, qui serait déconnectée de la réalité et qui serait avant tout agent thérapeutique.

Je vais même plus loin: non seulement l'école ne peut être cet idéal dont nous rêvons, mais je dirais que par ses caractéristiques (son caractère obligatoire et la formation de base qu'elle doit assurer), elle exacerbe plutôt les problèmes et se trouve être un lieu extrêmement exposé. Elle a une très lourde responsabilité: celle de recevoir des enfants, tous les enfants, dans une certaine tranche d'âge, d'assurer une égalité entre eux, de susciter la soif d'apprendre et si possible de la combler, tout en assurant une certaine sécurité et en suppléant les parents dans la responsabilité éducative pour une grande partie du temps disponible de l'enfant.

Pour ma part, je suis convaincu depuis longtemps que **la médiation scolaire est cette valeur ajoutée que l'école apporte à la société en général, aux parents et aux enfants-adolescents**. Elle ne coûte pas cher, bien moins cher que toutes les mesures de protection, de soins et de prise en charge, elle est simple d'usage et facile d'accès.

Depuis 25 ans de pratique en Valais, je pense, à la lecture des rapports du GAM que non seulement elle a rempli sa mission, mais qu'elle doit être renforcée, étendue et montrée comme un exemple de bonne pratique de la prévention!

Par rapport aux **perspectives**, je me pose deux questions, et je vous les pose:

- celle de l'introduction de la médiation au primaire. Si l'on considère l'abaissement de l'âge dans les nombreuses problématiques et l'affaiblissement de l'état de latence chez les enfants, on devrait, je pense imaginer pour les dernières classes primaires, une médiation à l'école;
- .celle de la formation des médiateurs? Ne doit-on pas, dès aujourd'hui, considérer que la médiation (dans sa philosophie) devrait faire partie du curriculum de base des futurs enseignants? via la HEP?

## 7. MESSAGES ET REMERCIEMENTS AU PIONNIERS DE LA MÉDIATION SCOLAIRE EN VALAIS BOTSCHAFT UND DANK AN DIE PIONIERE DER SCHULISCHEN MEDIATION IM KANTON WALLIS



**Intervention de Claude Roch, Conseiller d'Etat, Chef du DECS  
Ansprache von Staatsrat Claude Roch, Vorsteher des Departements  
für Erziehung, Kultur und Sport.**

---

Les bilans et les perspectives des différents intervenants concernant la médiation scolaire ont été fort intéressants. Je tiens à remercier le Service cantonal de la jeunesse pour l'organisation de cette rencontre à l'occasion des 25 ans de la médiation scolaire dans l'école valaisanne et la commune de Sierre pour la mise à disposition de cette belle salle et de l'infrastructure nécessaire.

Les personnalités ci-après ont favorisé la création et le développement de la Médiation scolaire en Valais:

- Bernard Comby: Le CE qui a créé la Médiation scolaire en Valais en 1985
- Les experts qui ont créé le concept de la médiation scolaire et qui ont fonctionné durant plusieurs années comme membres de la commission cantonale de la médiation scolaire: Jean Zermatten, Jean Daniel Barmann, Josef Guntern, Anselm Pannatier, Levy Dubuis, J. P. Rausis et Walter Schnyder
- Les personnes chargées de la formation des médiateurs scolaires pour le Valais Romand: Maurice Nanchen, J.F. Dorsaz et Dominique Michellod, Pour le Haut-Valais: Philipp Schmid, Therese Zenhäusern, Rahel Clemenz;
- Des représentants des services du DESC (Formation professionnelle, Service de la Jeunesse, Service de l'enseignement)
- Les médiateurs et les médiatrices de l'école valaisanne
- Les directeurs d'écoles des CO, des écoles professionnelles et des collèges.



Monthey, 1929

Charles Siebenmann, Vieux-Monthey, *Médiathèque Valais - Martigny*

La médiation scolaire a été créée pour répondre à des problèmes des jeunes dans le contexte scolaire. Contrairement à la demande du questionnaire, qui a souhaité faire entrer dans l'école publique des spécialistes pour répondre à un problème spécifique de la jeunesse, le Département à la charge des écoles avait souhaité renforcer les compétences de l'école.

Aujourd'hui, 25 ans après la création de la médiation scolaire, je souhaite féliciter Bernard Comby qui a soutenu une action ambitieuse en créant un outil disponible dans tous les cycles d'orientation, écoles de commerce, écoles professionnelles et collèges du canton. Plutôt que de vouloir s'attaquer à un problème spécifique, cette solution avait pour objectif de créer une aide à bas seuil, facilement accessible aux élèves. Le médiateur a rapidement pris sa place et il est devenu aujourd'hui un acteur important dans la gestion des problèmes dans nos établissements scolaires.

Je souhaite relever les mérites du visionnaire Bernard Comby et de son équipe qui ont été chargés de réaliser un concept cantonal de médiation scolaire, à savoir:

Jean Zermatten, alors juge des mineurs, Jean Daniel Barmann, Directeur de la LVT, Walter Schnyder Chef du Service de la jeunesse, Josef Guntern, Chef de l'enseignement secondaire, Jean Pierre Rausis, chef du service administratif, Anselme Pannatier, Chef du Service de l'enseignements primaire et des écoles normales, Levy Dubuis, Chef du service de la formation professionnelle.

Souvent, les réponses apportées à un moment particulier en tant que réponse à une problématique spécifique ont une durée de vie de quelques années. La médiation scolaire est une réponse à une problématique qui, sous des formes différentes, représente probablement un souci permanent de chaque praticien de l'école valaisanne. En 1985, devant les problèmes importants de jeunes toxicomanes, il fallait trouver un instrument qui permette un renforcement des compétences de l'école. Il y a une certaine similitude avec les soucis que nous avons avec des jeunes qui, par le non respect des règles, présentent un réel défi. Au surplus des médiateurs scolaires, nous avons créé des classes relais et nous allons renforcer la collaboration entre l'école et les intervenants du CDTEA et de l'OPE.

Renforcer les compétences de l'école par la médiation scolaire fut l'objectif premier et il a été réalisé notamment à travers une formation spécifique des médiateurs, des perfectionnements réguliers et des supervisions de cas durant l'année scolaire. Ce travail important a été fourni ces dernières 25 années par le SCJ, soutenu dans son effort par la LVT, les directeurs des écoles et les médiateurs expérimentés. Cette formation a deux caractéristiques qui méritent d'être relevées:

- L'expérience pratique dans les domaines de la prise en charge des jeunes en difficulté;
- La possibilité de faire connaissance avec le réseau de prévention, d'aide spécialisée et de protection de l'enfant est un atout important pour le futur médiateur scolaire.

Le Conseil d'Etat a nommé une commission interdisciplinaire qui encadre la médiation scolaire dans notre canton et publie chaque année, à l'intention du Département et des partenaires de la médiation, un rapport d'activité des prestations fournies par les médiateurs et les médiatrices. Je souhaiterais remercier la commission cantonale constituée par:

Walter Schnyder, Chef du SCJ, Claude Pottier, Chef de la formation professionnelle, Xavier Lavanchy, juge des mineurs, Patrice Clivaz, directeur de la HEP, Alain Granjean, directeur d'école, Danielle Tissonnier, Service de l'enseignement, Sara Jäger, Juriste et représentante de Schule und Elternhaus, Patrik Suard, LVT, Charlotte Jullier, médiatrice scolaire.

Je pense que le rôle du médiateur est capital lorsqu'il s'agit entre autres, de prévenir les ruptures scolaires et professionnelles, trop souvent annonciatrices de grande détresse existentielle. Rassembler les ressources et les savoirs de l'institution pour mieux accompagner les plus fragiles constitue un véritable investissement pour la société.

Favoriser l'intervention précoce et l'identification de problèmes révélateurs de malaise et de mal-être fait partie de ces interventions si précieuses bien que, parfois, peu spectaculaires. Les gestes et les attitudes les plus préventifs ne sont-ils pas, finalement ancrés dans notre quotidien? Les médiateurs et médiatrices scolaires font partie de ces valeurs ajoutées de l'établissement. Leur efficacité tient tant à leur discrétion qu'à leur présence active, au bon moment.

In den letzten 25 Jahren wurden über 300 schulische Mediatoren und Mediatorinnen ausgebildet. Es ist immerhin eine berufsbegleitende Ausbildung während dreier Jahre. Wenn ich die Stunden, welche für die Supervision und die jährliche spezifischen Fortbildung dazu rechne, kommt man auf ein stattliches Arbeitspensum. Es ist nicht alltäglich, dass Berufsleute zusätzlich zu ihrer täglichen Arbeit einen solchen Einsatz leisten. Ich möchte dies nicht nur erwähnen, sondern allen Mediatoren und Mediatorinnen meinen Dank und meine Anerkennung aussprechen.

Damit ein schulischer Mediator seine Arbeit wirksam machen kann, ist er oder sie auf die Unterstützung der Schuldirektionen und der Lehrpersonen des jeweiligen Schulzentrums angewiesen. In der Regel hat diese Zusammenarbeit in den vergangenen Jahren gut gespielt. Es ist mir wichtig, der Lehrerschaft und den Schuldirektoren für ihre aktive Unterstützung zu danken.

Deshalb möchte ich allen Verantwortlichen für die Ausbildung der schulischen Mediation herzlich danken. Insbesondere möchte ich folgende Damen und Herren eigens erwähnen:  
für das Unterwallis: Maurice Nanchen, J.F. Dorsaz et Dominique Michellod.  
Für das Oberwallis : Philipp Schmid, Therese Zenhäusern, Rahel Clemenz;

Zum Schluss möchte ich doch noch etwas zu unserem Geburtstagskind sagen, zu all den Lehrern und Lehrerinnen die sich im Alltag für besondere Sorgen junger Menschen einsetzen.



Martigny, Sainte-Jeanne-Antide, 1950 Oscar Darbellay, *Médiathèque Valais - Martigny*

## 8. ANNEXES

### 8.1 Lettre d'invitation de M. Claude Roch



Département de l'éducation, de la culture et du sport  
Le Chef de département

Departement für Erziehung, Kultur und Sport  
Der Departementsvorsteher

Notre réf. WS/adr  
Date 3 mai 2010

#### 25 ans de médiation scolaire en Valais – 19 mai 2010

Chères Médiatrices et Médiateurs scolaires,  
Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements scolaires,  
Mesdames et Messieurs les partenaires de la médiation scolaire,  
Mesdames et Messieurs,

Le 27 juin 1984, le Chef du Département de l'instruction publique répondait à une motion déposée par le député M. Francis Pont et ses cosignataires. Cette motion demandait la création de deux postes de médiateurs, l'un dans le Haut-Valais et l'autre dans le Valais romand, en vue de prévenir les problèmes liés aux drogues. Notre pays a été confronté au début des années 80 à des problèmes de toxicomanie particulièrement importants. Les médias de l'époque ont régulièrement évoqué les tristes réalités de Platzspitz et du Kocherplatz.

Après avoir démontré les risques et limites liés à la création de médiateurs spécialistes des seules questions liées à la drogue, le Conseil d'État se disait prêt à soutenir une action plus ambitieuse à titre expérimental. C'est ainsi que huit enseignants ont été choisis dans divers établissements scolaires, puis formés pour apporter une aide spécialisée, dite « à bas seuil », à des jeunes des CO, des écoles de commerce, de l'école professionnelle et des collèges. Ils ont débuté leur activité de médiateur scolaire au début de l'année scolaire 85/86.

Ce moment marque la naissance de la médiation scolaire dans notre canton. À la suite d'une évaluation de ce projet pilote par une équipe interdisciplinaire, le Gouvernement a pris la décision de généraliser la fonction et de créer ainsi des postes de médiateurs scolaires dans l'ensemble des CO, des écoles professionnelles, des écoles de commerce et des collèges du canton. Durant les 25 dernières années, les médiateurs ont fourni un excellent travail. Une formation spécifique dans le domaine de l'aide spécialisée aux jeunes, les supervisions et les sessions annuelles de perfectionnement ont largement contribué au développement de la mission que le Conseil d'État leur a confiée.

Aujourd'hui, 25 ans après la création, je souhaiterais inviter différents spécialistes de la médiation scolaire pour faire un bilan et esquisser des perspectives pour la médiation scolaire dans notre canton. La manifestation aura lieu à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Sierre le **19 mai 2010 à 15 h 30**. Votre présence à cette manifestation importante me réjouirait. À cette occasion, je tiens à vous remercier de votre précieuse et appréciée collaboration et vous présente mes salutations les meilleures.

Claude Roch, conseiller d'État

**Annexe** : Programme de la manifestation 25 ans de Médiation scolaire en Valais



Planta 1, 1951 Sion / Planta 1, 1951 Sitten  
Tél./Tel. 027 606 40 00 • Télécopie/Fax 027 606 40 04 • e-mail: claude.roch@admin.vs.ch

---

---

# 1985 - 2010

---

---

**25 ans de médiation scolaire en Valais**

**Bilan et perspectives**

**Grande salle de l'Hôtel de ville de Sierre**

**le 19 mai 2010**

**de 15h30 à 18h30**

Sous le patronage de M. le Conseiller d'Etat Claude Roch,  
Chef du DECS

## Programme

---

1. **15h30** Ouverture de la séance  
M. Walter Schnyder, président de la commission cantonale de la médiation scolaire
2. **15h40** Renforcer les compétences de l'école  
M. Jean-François Dorsaz, ancien responsable de la formation des médiateurs et responsable du centre régional du CDTEA à Sierre
3. **16h00** Bilan du praticien  
Mme Marina Studer, ancienne médiatrice scolaire du CO de St. Niklaus
4. **16h20** La médiation scolaire: quel bilan pour le centre scolaire?  
M. Alain Grandjean, directeur du CO du Collège de la Tuilerie à St-Maurice

5. **16h40** La médiation scolaire: une réponse pour les élèves présentant des problématiques comportementales  
M. Marcel Blumenthal, inspecteur scolaire à Viège
  
6. **17h00** La médiation scolaire : outil de prévention, seuil bas, haut rendement  
M. Jean Zermatten, directeur de l'institut international des droits de l'enfant à Sion
  
7. **17h30** Messages et remerciements aux pionniers de la médiation scolaire en Valais  
M. le Conseiller d'Etat Claude Roch, Chef du DECS
  
8. **18h00** Apéritif offert par la commune de Sierre.

**"Ce que le printemps n'a pas semé,**

**L'été ne peut le mûrir,**

**L'automne ne peut le récolter,**

**L'hiver ne peut l'utiliser".**

**Johann Gottfried Herder**



---

---

# 1985 - 2010

---

---

**25 Jahre schulische Mediation im Kanton Wallis**

**Bilanz und Perspektiven**

**Grosser Saal im Rathaus in Siders**

**19. Mai 2010**

**von 15.30 Uhr bis 18.30 Uhr**

Unter dem Patronat von Herrn Staatsrat Claude Roch  
Vorsteher des Departements für Erziehung, Kultur und Sport

## Programm

1. **15h.30** Eröffnung der Veranstaltung,  
Walter Schnyder, Präsident der kantonalen Kommission für schulische  
Mediation.
2. **15.40** Stärkung der Kompetenzen der Schule  
Jean François Dorsaz, ehemaliger Verantwortlicher der Mediatorenausbildung  
und Leiter der Regionalstelle des ZET Siders.
3. **16.00** Schulische Mediation in der Praxis:  
Eine Bilanz Marina Studer, ehemalige schulische Mediatorin, OS St. Niklaus.
4. **16.20** Schulische Mediation: Bilanz aus der Sicht des Schulzentrums  
Alain Grandjean, Direktor der OS des Collège de la Tuilerie à St. Maurice
5. **16.40** Die schulische Mediation: eine wirksame Hilfe für SchülerInnen mit  
Verhaltensproblemen  
Marcel Blumenthal, Schulinspektor

6. **17.00** Die schulische Mediation: leicht und schnell erreichbare präventive Hilfe mit hohem Leistungsausweis  
Jean Zermatten, Direktor des Internationalen Instituts für Kinderrechte, Sitten
7. **17.30** Botschaft und Dank an die Pioniere der schulischen Mediation im Kanton Wallis durch Staatsrat Claude Roch, Vorsteher des Departements für Erziehung, Kultur und Sport
8. **18.00** Aperitif offeriert durch die Stadtgemeinde Siders.

### **Der Stein auf dem Weg**

Meinst du, es läge auf der Strasse deines Lebens  
Auch nur ein einziger Stein vergebens?  
Er mag hässlich, gross sein oder klein,  
glaub nur, da wo er liegt, da muss er sein.  
Nicht um das Weitergehen zu hindern.  
Nicht, um dir Kraft und Mut zu mindern.  
Nur darum legt in dem ebenen Sand  
Ihn dir eine gütige Hand,  
damit du dir den Stein sollst beschauen  
und in gläubigem Vertrauen  
ihn sollst fragen,  
was er dir will sagen.



### 8.3 Briefe des Vereins schulen Mediatoren Oberwallis

---

Herr  
Claude Roch  
Departementsvorsteher  
Ancien bâtiment Aymon  
Place de la Planta 1  
Postfach 478  
1951 Sion

16. Mai 2010

Jullier Charlotte  
Vereinspräsidentin SMO  
Aennerhüs 9  
3942 Raron

#### Tätigkeit und Stellung der Schulischen Mediatoren im Oberwallis

Sehr geehrter Herr Staatsrat Roch

1985, also vor 25 Jahren, wurde die Institution Mediator ins Leben gerufen. Seither haben unzählige Schüler, Eltern und Lehrer davon Gebrauch gemacht und davon profitiert. Nach diesem Vierteljahrhundert erlauben wir uns, ein paar Gedanken zu dieser Einrichtung zu machen.

Die Mediatorentätigkeit hat noch nach 25 Jahren ihre Berechtigung. Das zeigt sich auch in der Nachfrage nach Ausbildung und Weiterbildung und in den Supervisionen. Auch jetzt steht im Oberwallis wieder ein neuer Ausbildungsgang an.

Der Stellenwert, den die MediatorInnen heute einnehmen, ist unbestritten, ebenso die Vorzüge des schulhausinternen MediatorIns. Wir werden im Folgenden versuchen, die wichtigsten Punkte aufzulisten. Dabei erheben wir keinen Anspruch auf Vollständigkeit unserer Aufzählung.

Was sind die Schulischen MediatorInnen?

- Lehrpersonen, welche eine dreijährige Zusatzausbildung absolvieren
- Sie bilden sich durch Supervision und die jährliche Weiterbildung regelmässig fort
- Sie sind laut den kantonalen Weisungen vom 1995:
  - Ansprechperson für Jugendliche, Eltern, Lehrpersonen und Lehrmeister
  - VermittlerIn zwischen Lehrpersonen, SchülerInnen und Eltern
  - VermittlerIn zwischen den Jugendlichen und den entsprechenden Gesundheitsfachleuten
  - InitiantIn für Aktivitäten und Präventionsprojekte im Bereich der Gesundheitsförderung

Was zeichnet die Tätigkeit der MediatorInnen aus?

- Sie ist schülernah, das heisst, Sie ist unbürokratisch und rasch verfügbar; die MediatorInnen sind am Puls der Schule.
- Es ist eine kostengünstige Einrichtung weil keine zusätzlichen Räume oder Personen benötigt werden
- Für Schüler, Eltern u. a. ist die Verschwiegenheit sehr wichtig

- Die MediatorInnen unterstehen nicht der Auskunftspflicht gegenüber der Schule, sie arbeiten also unabhängig
- Die Schüler kennen den MediatorIn und weil dieser auch andere Fächer unterrichtet ist die Hemmschwelle, den MediatorIn aufzusuchen niedrig. Es könnte sich ja auch um ein fachliches Problem handeln
- Die MediatorInnen sind in jeder Regionalschule, im Kollegium, im Institut und an der Berufsschule tätig, also für die Schüler jederzeit erreichbar
- Beim Erkennen oder Auftreten von Schwierigkeiten können MediatorInnen sehr schnell reagieren, da sie ja bereits vor Ort sind
- Es entsteht kein Zeitverlust durch Wege und Anmeldungen
- Gerade weil MediatorInnen in verschiedensten Bereichen in der Schule tätig sind, kennen sie den Schulalltag der Schüler bestens und können sehr menschlich auf die Schüler eingehen. Die Hemmschwelle, zu einer Fachperson auswärts zu gehen, ist ungleich höher. Weil das Ganze einen inoffiziellen Charakter hat, gehen die Schüler eher mal zum MediatorIn bevor das Feuer schon im Dach ist
- Ein MediatorIn kann dadurch eine wichtige Triagefunktion zu den entsprechenden (Gesundheits-) Fachstellen übernehmen
- Ein MediatorIn kann seine Tätigkeit in sehr diskreter Art und Weise verrichten

Wir vom Verein sehen in der Tätigkeit der Schulischen MediatorInnen weiterhin eine wichtige und ergänzende Aufgabe in der schulischen Institution. Seit den kantonalen Weisungen 1995 sind nun 25 Jahre vergangen. Wir stellen fest, dass in diesen 25 Jahren der Bedarf im Bereich der Schulischen Mediation immer grösser geworden ist. Nach den guten Erfahrungen auf der Oberstufe und den weiterführenden Schulen haben wir uns überlegt, ob es nicht an der Zeit wäre, auch die Primarschule ins Boot zu holen, damit alle obligatorischen und weiterführenden Schulen von der Dienstleistung profitieren könnten. Problematische Situationen oder Dispositionen könnten so hoffentlich früher erfasst und entschärft werden.

Um insgesamt die Tätigkeit der Schulischen MediatorInnen noch wirkungsvoller gestalten und den Bedürfnissen anpassen zu können, stufen wir eine Erweiterung der Ressourcen der Schulischen MediatorInnen als sehr dringlich ein. Wir hoffen sehr, dass wir auch weiterhin auf Ihre wertvolle Unterstützung zählen können und danken Ihnen für die bisher geleistete Arbeit.

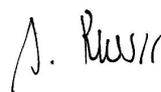
Freundliche Grüsse

Der Vorstand der Mediatoren Oberwallis

Carmen Schwestermann



Amédée Kluser



Charlotte Jullier

Kopie: Herr Walter Schnyder, Präsident GAM, Dienstchef der Dienststelle für die Jugend, Av. Ritz 29, CP 340, 1951 Sion

# Schule ist nicht nur Wissensvermittlung

8.5 Article du Résonances

## 25 Jahre schulische Mediation an den Walliser Schulen

**Wallis.** – (wb) Am 19. Mai trafen sich im gut besetzten Hotel de Ville in Sion die wichtigsten Verantwortungssträger für Erziehung und Betreuung an den Walliser Schulen, um den 25. Geburtstag der schulischen Mediation zu begehen.

Diese Einrichtung wurde 1985 ins Leben gerufen, um in den Schulen speziell sensibilisierte Lehrpersonen auszubilden, die den Schullehrern und Schülern als direkte Ansprechpartner in verschiedenen Lebenssituationen dienen.

### Der Mediator als Vermittler

Dienstchef Walter Schnyder, einer der Väter der schulischen Mediation im Kanton Wallis, betonte in seiner Begrüssung die wichtige Rolle der Vermittler an den Walliser Schulzentren und präziserte deren Rolle als Ergänzung zu den anderen Funktionsträgern.

Aufgabe der Mediatoren, die an Walliser Orientierungs-, Berufs-, Handels- und Mittelschulen wirken, ist es, Schülerinnen und Schülern in Schwermutigkeiten eine niederschwellige Unterstützung anzubieten. Dabei handelt es sich vornehmlich um schulische, familiäre oder soziale Problemstellungen, die individuell behandelt werden. Mediatoren sind stundenweise vom Unterricht entlastet, sie

geniessen eine spezielle Ausbildung und sind Ansprechpersonen, wenn Schüler Anliegen in Bezug auf Gewalt/Mobbing, Probleme mit einer Lehrperson, mit Sucht- oder Leistungsproblemen haben, um einige Beispiele aus der weiten Palette

### Vielfältige Problemstellung

Marina Studer, ehemalige Mediatorin an der Orientierungsschule in St. Niklaus, erläuterte

in ihrem Referat anhand einer Reihe von praktischen Beispielen die vielfältigen Problemstellungen, die sich an einer Schule stellen können. Sie verwies auf die Wichtigkeit der guten Zusammenarbeit mit der Schulleitung und den Lehrerkollegen. Zum Abschluss richtete sie einen flammenden Aufruf an Staatsrat Roch, seine Rolle als Pate der Mediatoren ernst zu nehmen und diesen die Möglichkeit zu geben, sich stetig weiterzubilden. Zudem wies die Rednerin auf das Bedürfnis hin, die verschiedenen Fälle im Rahmen einer Supervision mit Fachpersonen besprechen zu können.

### Guter Geist an einem Schulzentrum

Schulinspektor Marcel Blumenthal sprach in seinen Erläuterungen die spezielle Rolle der Mediatoren in den einzelnen Schulzentren an. Er verwies auf deren Aufgabe, laufend die Grundstimmung an der Schule zu hinterfragen und mit wachem Auge die sensiblen Elemente in einem Schulentwicklungsprozess zu beobachten. Er sprach aber auch auf die beiden Punkte dieses Helfersystems ein, indem er den Rollenkontext hervorhob, in dem ein schulischer Mediator geraten könne. Blumenthal bezeichnete die vertrauensvolle Position eines Vermittlers als Mehrwert für jede Schule und seine Aussagen griffelten in der Aussage, dass



Dienstchef Walter Schnyder betonte die wichtige Rolle der Mediatoren an den Walliser Schulen. Foto: zng

eigenlich jede Lehrkraft während deren Laufbahn als Pädagoge eine entsprechende Ausbildung absolvieren müsste, um als Klassenlehrer oder Fachlehrperson im Falle von Problemstellungen adäquat reagieren zu können.

### Bekanntnis zur schulischen Mediation

Jean Zermatten, ein Mitbegründer der schulischen Mediation in unserem Kanton, blickte feinfühlig auf die Entwicklung des Mediatorwesens zurück und stellte weitsichtig die Frage in den Raum, ob die Einsetzung eines Vermittlers heute nicht schon auf Primarschulebene vorgesehen werden müsste und ob die Ausbildung zum Mediator nicht an den pädagogischen Hochschulen zum Pflichtprogramm gehören sollte.

Staatsrat Claude Roch verdankte in seinen Abschlussworten den eigentlichen Vätern und Paten der schulischen Mediation für den Aufbau dieser Institution, die viel zur guten Ambiance an den Schulen des Kantons beigetragen hat. Er versprach, den Mediatoren auch in Zukunft die nötige Aufmerksamkeit zu schenken und setzte ein grosses Fragezeichen rund um die Schaffung von zusätzlichen Akteuren zur Behebung von sozialen Problemen in den Walliser Schulen. Die Mediatoren nehmen nach den Worten des Staatsrats im kantonalen Schulsystem einen festen Platz ein.

# Les 25 ans de la médiation scolaire

2010 marque les 25 ans de la médiation scolaire en Valais. Pour fêter cet événement dignement, une série de conférences, sous le patronage de M. le conseiller d'Etat Claude Roch, chef du DECS, a été organisée à Sierre, dans les locaux de l'Hôtel de Ville, le 19 mai.

Walter Schnyder, président de la Commission cantonale de la médiation scolaire, a profité de cet anniversaire pour lancer l'idée que ce temps d'arrêt sur la médiation puisse servir pour faire certes un bilan, mais aussi pour réfléchir à un concept renouvelé de la médiation à l'école. Jean-François Doraz, ancien responsable de la formation des médiateurs et responsable du centre régional du CDTEA à Sierre, a rappelé les difficultés initiales et la nécessité d'aller vers une culture de la médiation en renforçant les compétences de l'école, sachant que dans un établissement scolaire où il fait bon vivre, les élèves apprennent mieux. Ensuite les témoignages de Marina Studer, ancienne médiatrice scolaire du CO de St. Niklaus, d'Alain Grandjean, directeur du CO du Collège de la Tuilerie à St-Maurice, et de Marcel

Blumenthal, Inspecteur scolaire à Viège (ndlr: M. Marcel Blumenthal, nommé adjoint au Service de l'enseignement, remplacera M. Franz Weissen, qui fait valoir ses droits à la retraite), ont ponctué la séance. «Je confirme que la culture de la médiation est un modèle d'avenir», a lancé Alain Grandjean, pour qui il faut néanmoins n'avoir de cesse de rappeler, avec un message clair, que c'est un outil fort et ai-



Walter Schnyder

Résonances, via une interview de Walter Schnyder à paraître en septembre, reviendra assurément sur l'historique et le futur de la médiation. A suivre donc...

dant, puisque force est de constater que cette culture de la médiation peine à se généraliser. Jean Zermatten, directeur de l'Institut International des droits de l'enfant à Sion, a pour sa part montré les liens avec la médiation pénale et a terminé son intervention en se demandant si la médiation scolaire ne devait pas franchir un pas de plus, en faisant aussi partie de l'école primaire. Les propos des uns et des autres ont permis de voir le chemin parcouru depuis 1985, avec l'acceptation politique de la généralisation des médiateurs scolaires. C'était aussi l'occasion de revenir sur les principes fondateurs arrêtés lors de l'université d'été en 1998 à Jongny, temps fort réunissant des médiateurs des cantons romands et du Tessin, des directeurs d'école, des travailleurs sociaux, des infirmières scolaires, des parents et des théoriciens de l'école (Philippe Perrenoud, Didier Pingeon...). Le rôle du médiateur s'est considérablement élargi, puisqu'au départ sa tâche était essentiellement liée à la prévention de la drogue.

Claude Roch, invité à clore cette fête d'anniversaire, a adressé un message aux pionniers de la médiation scolaire en Valais, remerciant également toutes les personnes ayant repris le flambeau. «La médiation est une priorité à poursuivre», tel a été son message conclusif. □

## Carte blanche, votre rubrique

Vous pouvez participer à Résonances de diverses manières. Pour rappel, la rubrique carte blanche attend vos textes et/ou ceux de vos élèves et/ou ceux des étudiants de la HEP-Vs. Vous êtes également invité-e à faire part de vos suggestions de tous ordres. N'hésitez pas à clavarder pour envoyer un message à la rédaction, indiquer une adresse Internet ou un projet que vous aimeriez faire partager... Et si vous n'êtes pas adepte du courriel ([resonances@admin.vs.ch](mailto:resonances@admin.vs.ch)), vous pouvez aussi téléphoner au 027 606 41 59 ou au 079 429 07 01.



### **Complément/Ergänzung**

***La médiathèque du Valais a mis à notre disposition plusieurs photos présentant des situations de jeunes, notamment dans le cadre scolaire. Elles datent d'une époque où la médiation scolaire n'était pas encore connue. Nous avons souhaité intégrer ces témoins d'un autre temps pour illustrer les changements entre deux époques éloignées d'environ 50 à 60 ans, l'une représentée par des textes et l'autre par des photos.***

***Die Mediathek Wallis hat uns eine Reihe von Photographien zur Verfügung gestellt, welche Kinder in einem schulischen Kontext zeigen. Diese Bilder stammen aus einer Zeit in der es noch keine schulischen Mediatoren gab. Wir wünschten sie in den Text zu integrieren um auf dieser Weise auf die grosse Entwicklung in der Walliser Schule hinzuweisen. Die Photos stammen aus den 50er und 60er Jahren des letzten Jahrhunderts und der Text versucht mit pädagogischen und psychologischen Überlegungen von heute Aussagen zur Schule zu machen.***